



Centre d'Information
et d'Aide aux Jeunes
Asbl.

Service d'Actions en Milieu Ouvert

Agréé par la FWB

DIAGNOSTIC SOCIAL

2023

Place Communale 1 - 4100 Seraing

Tél : 0479 45 24 32

info@ciaj-amo.be - www.ciaj-amo.be

N° BCE 0419630017

Table de Matières

Avant Propos	5
Fondamentaux, Valeurs.	7
Analyse	9
Le Milieu	9
L'accompagnement Individuel et Intrafamilial	10
Récolte de la parole	18
Les outils	18
Les Phénomènes	21
Introduction	21
Le choix des phénomènes	21
Illustration des phénomènes.	22
1. Santé Mentale	26
Situation : Gérard et Martin	28
2. Non Recours aux droits	30
Situation : Lisa	32
3. Désaffiliation Sociale	34
Situation : Anémone	35
4. Questionnement autour de l'exercice de la parentalité	37
Situation : Serge	39
5. Rupture Familiale	41
Situation: Ygor	43
6. Difficultés Relationnelles	45
Situation : Nathalie	46
7. Délinquance	48
Situation Patrick	49
8. Violences liées au genre	51
Situation : Projet Dégrafe Ton Corps Sage.	53
9. Épanouissement dans la scolarité	55
Situation : Valentine	56
Intentions et Stratégies	58

Intro	58
1. Accessibilité et disponibilité	59
Objectifs	59
Méthodes	59
2. Accompagnement Individuel	60
Nos objectifs :	60
3. Prise d'Autonomie	61
Le logement comme outil pour la prise d'autonomie	61
Fonds Social Européen: FSE+	62
Carnet à dessin, un outil pour l'accompagnement	63
4. Parentalité	65
Famirésol	66
Minimare	68
5. Scolarité	70
Objectifs:	70
Méthodes:	70
6. Socialisation	72
7. Citoyennisation	75
Amplification	77

Avant Propos

"Risquons une proposition : émanciper, c'est peut-être apprendre à dire je veux, nous décidons, j'aime, nous désirons, je comprends, nous savons, je questionne, nous interpellons, je cherche, nous trouvons, je prévois, nous projetons, j'imagine, nous inventons, je produis, nous construisons, je coopère, nous organisons, je résiste, nous nous révoltons et nous instituons... "¹

Avec cette simple, mais l'est-elle tant, définition de Jean-Pierre Nossent tentant encore de reclarifier la notion d'éducation permanente, nous entrons en plein dans les intentions de l'équipe du CIAJ à l'heure de s'acquitter de son devoir triennal de diagnostic.

Ce n'est pas innocent de piller un peu du côté de la culture et de la culture qui émancipe, autonomise, engage, rassemble, interpelle, citoyennise, c'est la volonté d'affirmer ou réaffirmer l'engagement du CIAJ et de chacun de ses membres auprès des plus démunis, des laissés pour compte et des talents gachés par un contexte sociétal qui agrandit chaque jour le fossé entre les plus précaires et les autres.

Avec ce diagnostic qui s'appuie sur les savoirs chauds d'un public, et le savoir expérientiel des professionnels de l'accompagnement, force est de constater que des phénomènes connus se sont accentués et qu'ils sont aujourd'hui encore accentués par la multiplicité des facteurs d'exclusion et d'aggravation des mécanismes de désaffiliation sociale.

La santé mentale des plus jeunes et de leurs parents devient pour nos équipes de première ligne une préoccupation de plus en plus effrayante et le toujours plus difficile recours aux droits fondamentaux entrave encore les conditions de l'épanouissement d'une jeunesse décidément bien oubliée.

Avec ce diagnostic qui s'articule autour de nos valeurs, de notre engagement, d'une démarche réflexive permanente c'est aussi une réaffirmation des fondamentaux de l'AMO au rang desquels l'inconditionnalité de l'aide, la présence dans le milieu de vie, la place centrale laissée à l'individu dans le processus d'activation de ses ressources.

Le collectif, le lien social comme point d'appui à des actions de prévention sociale, sources de changement, et à l'émergence d'une citoyenneté aboutie pour chacun continueront donc de guider nos initiatives pour les mois et les années à venir.

¹ http://www.ihoes.be/PDF/Nossent_education_permanente_definition.pdf

Enfin, pour permettre aux individus de devenir acteurs de leur environnement, il semble incontournable au CIAJ d'en être un lui-même. Engagé sur son territoire, favorisant les collaborations et la pratique de réseau, c'est aussi par la mutualisation, des ressources et des compétences, le décloisonnement intra et intersectoriel que nous avons l'espoir d'agir un peu sur notre environnement.

Fondamentaux, Valeurs.

Le Centre d'Information et d'Aide aux Jeunes est installé au coeur de Seraing depuis près de quarante cinq ans.

L'accueil, la disponibilité, l'écoute ont, dès les débuts constitué les fondements même de l'action du service naissant. A cela s'est rapidement ajoutée la volonté de professionnalisation par une réflexion sur les méthodologies et le service qui devait être rendu à la population jeune. La démarche de prospection, de rencontre des jeunes dans leur milieu de vie, dans leur quartier s'est imposée comme l'un des incontournables du CIAJ.

Aujourd'hui, le CIAJ développe son action sur le territoire de Seraing et Saint-Nicolas et reste attentif à l'une de ses dimensions historiques, à savoir la capacité à mobiliser les acteurs, les forces vives, les partenaires autour des mêmes objectifs de service à la population, autour des mêmes causes.

Nous continuons à maintenir un niveau d'exigence haut et de la rigueur quant au travail que nous proposons. Nous voulons conserver intacte cette faculté à se repenser, et la volonté toujours renouvelée de répondre avec pertinence aux demandes d'accompagnements, et de mobiliser les énergies pour les projets et les envies des jeunes.

Le CIAJ se définit également au travers de valeurs fortes, partagées à tous les niveaux de son organisation, tant par l'équipe éducative que par les membres du pouvoir organisateur.

Au rang de ses valeurs, on retrouve la solidarité, à la fois ciment et projet de société en soi. Elle guide les choix méthodologiques, éducatifs au quotidien comme sur le long terme. L'équité, la justice, et la justice sociale orientent, elles aussi, chacune de nos réflexions, de nos actions, chacun de nos projets.

L'idée selon laquelle chacun doit se voir respecter dans son intégrité, dans ses droits, dans sa condition et ce, inconditionnellement, est une balise incontournable de notre action.

La quête pour une société plus juste, plus équitable, le refus de toute forme de violence réelle ou symbolique, visible ou invisible constitue un des piliers forts qui

soutiennent notre engagement.

Enfin, la conviction profonde que l'autre, quel qu'il soit, possède en lui tout le potentiel pour se révéler et tenir un rôle d'acteur dans son environnement anime notre action elle-même. Elle se rappelle à chacune de nos réunions, chacune de nos interventions tant individuelles que collectives, dans chaque acte d'accompagnement, dans chaque réflexion sur l'amélioration de notre action et se lit sans aucun doute à chaque page de notre diagnostic social.

Analyse

Le Milieu

Le processus d'évaluation et le regard réflexif sur la pratique appellent nécessairement un travail continu d'analyse du territoire et de réajustement des approches.

Les observations de la vie dans les quartiers croisée avec des données quantitatives et qualitatives ont permis d'attirer notre attention sur des zones et quartiers spécifiques de la ville de Seraing et de la commune de Saint-Nicolas.

La démarche "d'aller vers" constitue indubitablement une des clefs pour une meilleure connaissance des problématiques, des besoins, des manques et des ressources des jeunes, des familles, des partenaires. Un des effets de cette démarche est aussi simplement de pouvoir toucher un public plus large, et plus isolé.

Le travail social de rue, l'accompagnement, l'intervention dans le milieu de vie des jeunes et de leurs familles amène une compréhension plus pratique du terrain et de la notion de vulnérabilité sur ce dernier; il permet également d'être en capacité d'identifier les facteurs d'exposition afin notamment d'améliorer nos actions de prévention.

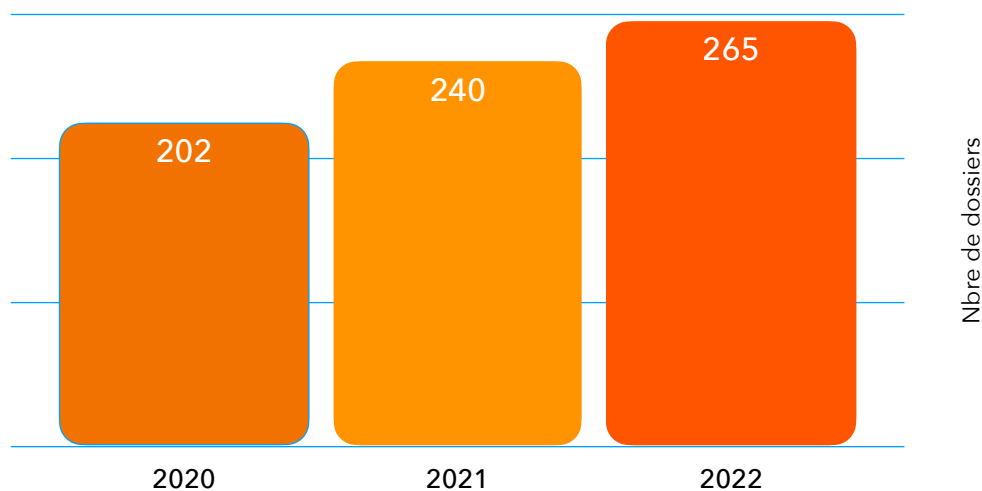
Ainsi, le territoire du CIAJ est constitué de la ville de Seraing et de la commune de St-Nicolas. L'une et l'autre, à l'instar des villes et communes de tout le bassin sidérurgique liégeois rassemblent des caractéristiques socio économiques largement défavorables qu'illustrent des taux de population sans emploi et des taux d'allocataires sociaux les plus élevés de l'arrondissement de Liège. Chiffres encore aggravés par le taux de chômage des 18-25 ans et par cette statistique inquiétante à savoir que plus de 35% des bénéficiaires du RIS à Seraing et Saint-Nicolas ont moins de 25 ans.

Le niveau de scolarisation ou de formation est lui aussi parmi les plus bas de la région.

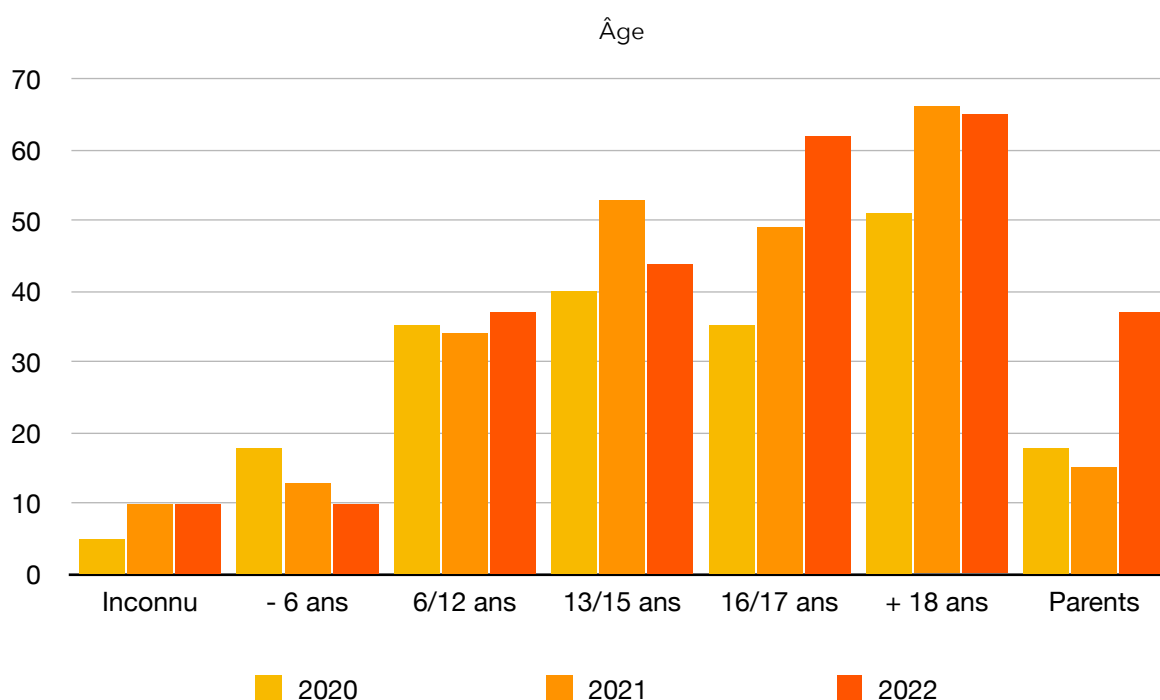
Le territoire du CIAJ se caractérise donc par un accroissement de la précarité et de toutes les difficultés que cela entraîne pour la population en terme de santé mentale, d'exclusion, d'isolement, de désaffiliation sociale et de violence systémique.

Une analyse de nos interventions n'exprime d'ailleurs que trop bien ces propos.

L'accompagnement Individuel et Intrafamilial



Ces chiffres sont issus de nos interventions sur la Commune de Saint-Nicolas, une partie des quartiers de Seraing mais également à l'extérieur de notre territoire. Il s'agit alors de personnes qui n'ont pas trouvé réponse à leurs demandes ailleurs ou qui nous connaissent déjà.

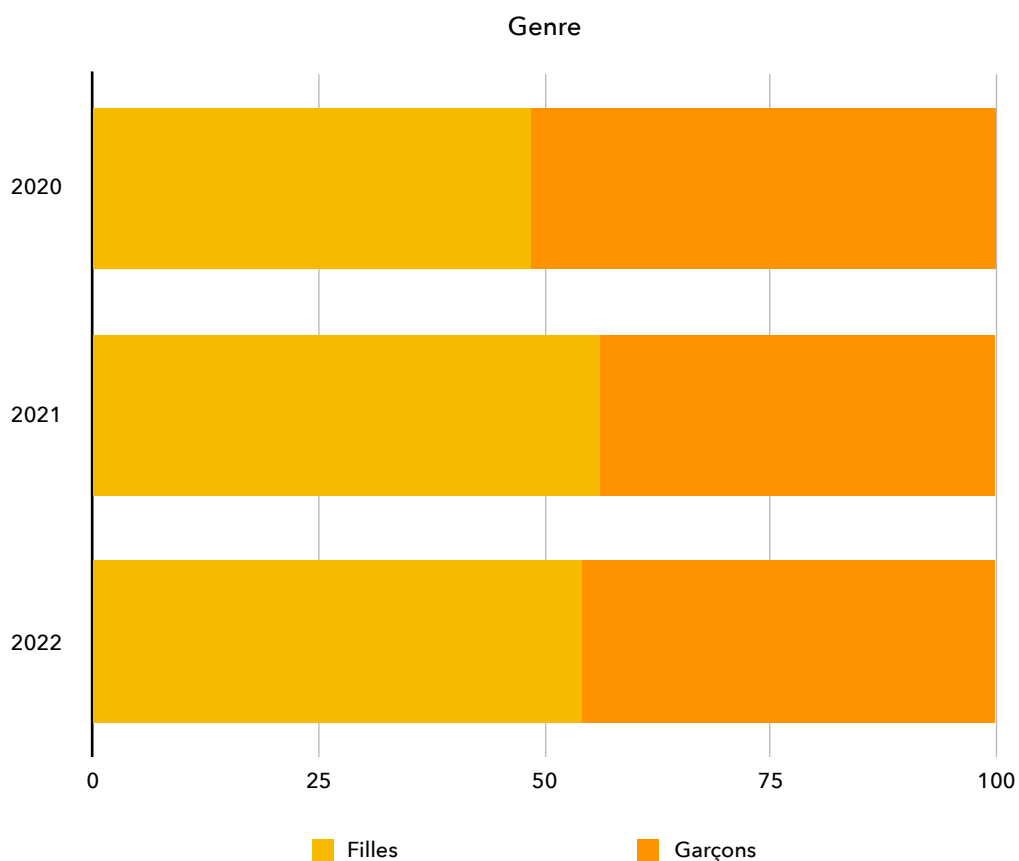


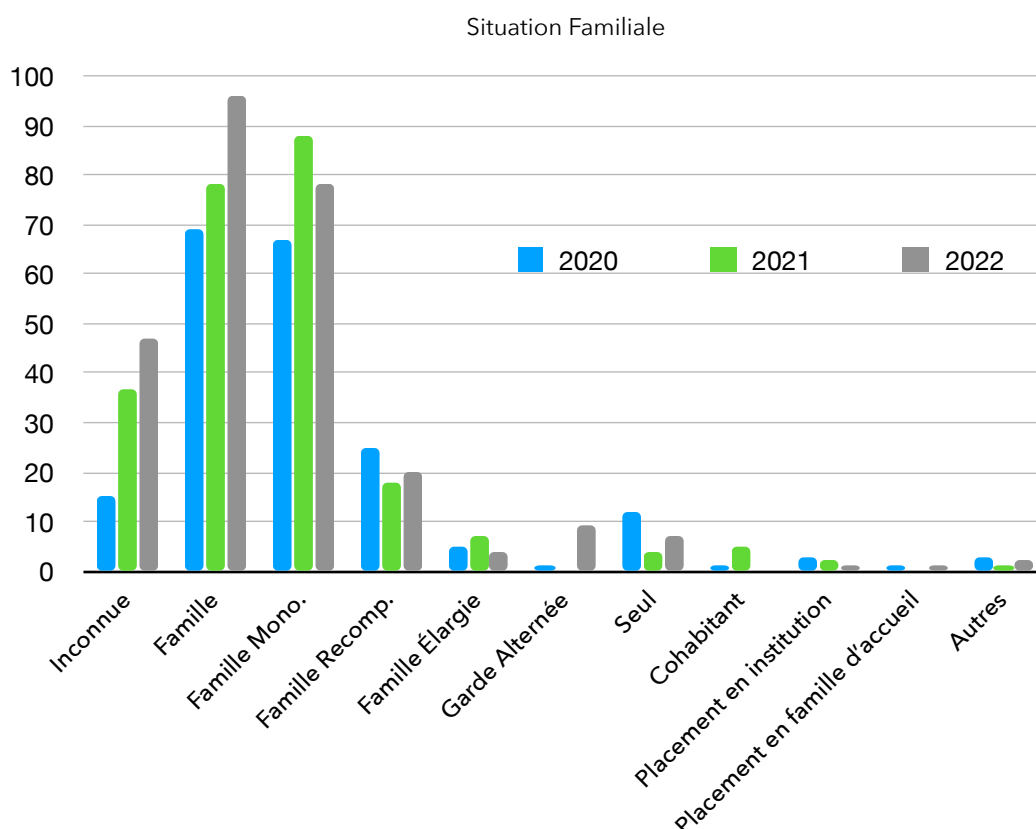
Pour la première fois dans nos statistiques, nous remarquons que les demandes de jeunes de plus de 18 ans sont majoritaires. Elles sont en constante augmentation et représentent une moyenne de 25.74%, soit un peu plus d'un jeune sur quatre, confirmant ainsi la pertinence et notre choix de travailler avec les 18-22 ans. Les demandes formulées par cette tranche d'âge concernent essentiellement une réflexion sur un projet individuel, un

accompagnement dans les démarches administratives, un accompagnement concernant la prise d'autonomie et, enfin, une réflexion sur un projet d'insertion socio-professionnelle. D'un point de vue méthodologique et en plus de l'accompagnement individuel, nous proposons également différents projets de prévention sociale tels que le projet d'acquisition de l'autonomie à travers le logement et les projets du Fonds Social Européen Amarrages / Aide à la Jeunesse.

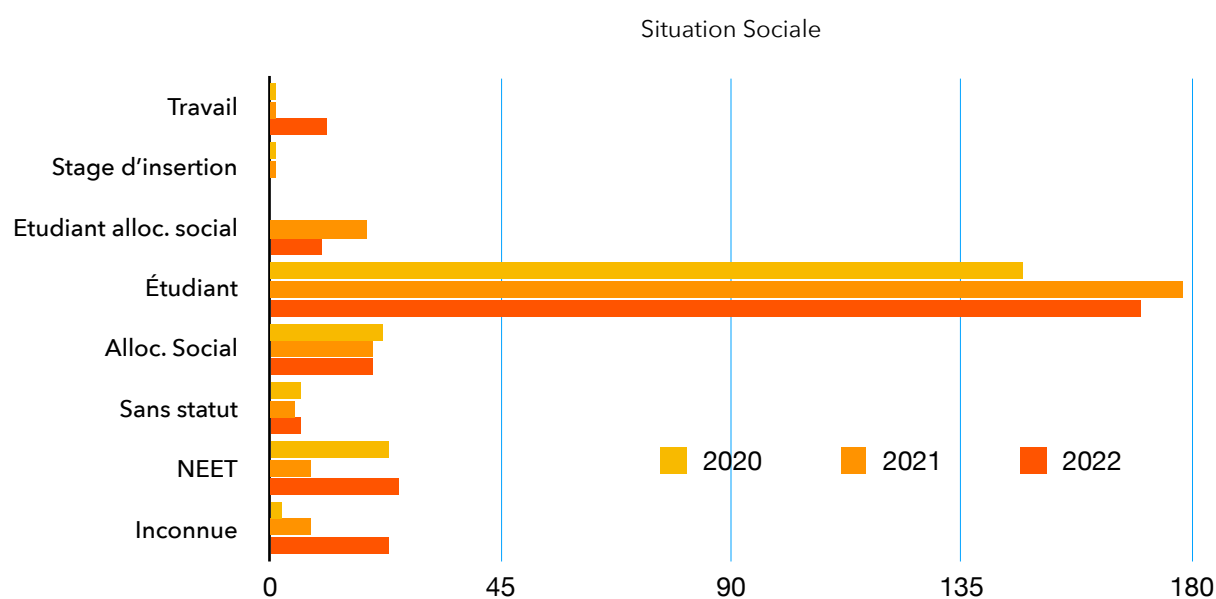
Les interventions concernant les 13-18 ans sont également en augmentation et sont principalement en lien avec la dynamique familiale (communication, tensions, difficultés relationnelles et/ou socio-éducatives, rupture familiale...) ou une réflexion sur le projet scolaire (orientation et recherche de sens, principalement dans la période post-covid).

Enfin, le travail avec les 6-12 ans reste majoritairement d'ordre socio-éducatif et en lien avec la dynamique familiale.



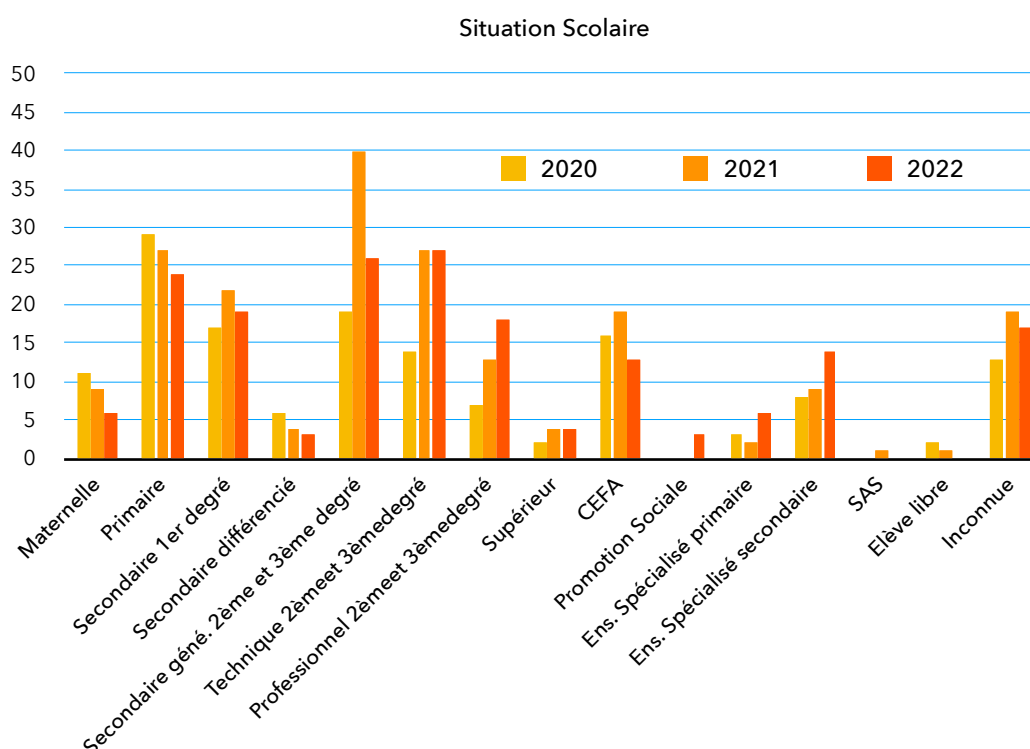


Plus de 77% des jeunes rencontrés dans le cadre de nos interventions individuelles vivent avec au moins un de leurs parents. Concernant les familles monoparentales, cela représente 33% de notre public, il s'agit généralement de mamans seules qui élèvent leurs enfants même si nous remarquons tout de même une augmentation de pères seuls avec leurs enfants.

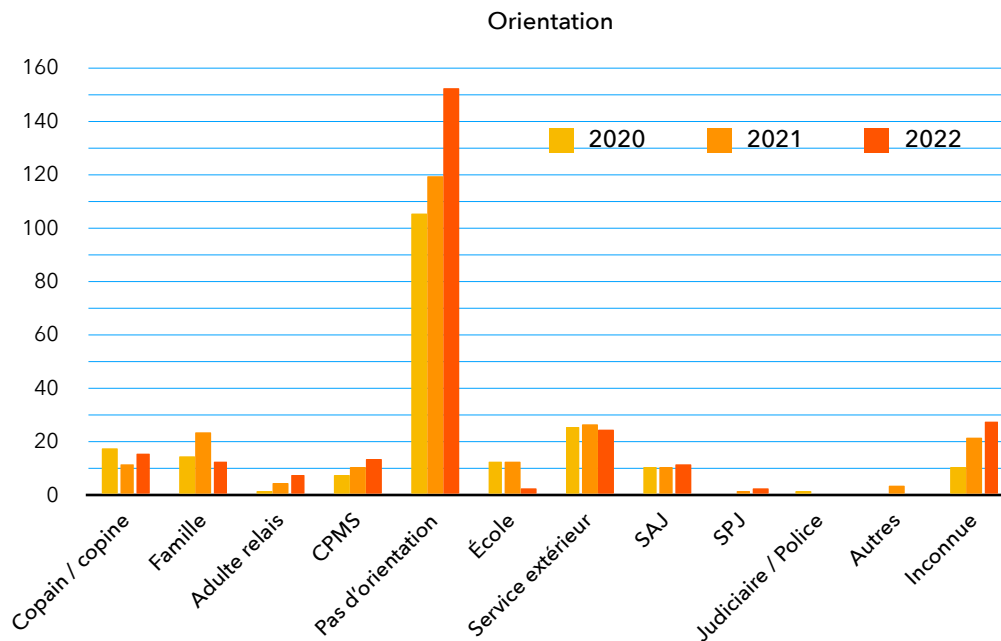


74% de nos demandeurs sont des étudiants. Les « sans statuts » concernent généralement les moins de 2.5 ans qui ne sont pas encore en âge d'être scolarisés.

Les NEETs (Not Employment Education or Training) sont des jeunes sans emploi ne poursuivant pas d'études et/ou de formation. Ils représentent près de 8% de nos demandeurs (intervention dans le cadre de la prévention éducative) mais sont bien plus nombreux à fréquenter notre institution sans pour autant qu'il y ait une demande nécessitant une intervention de notre part. Nous les rencontrons dans leur milieu de vie via le travail de rue, les animations de quartier ou encore dans le cadre de différents projets menés par notre institution.

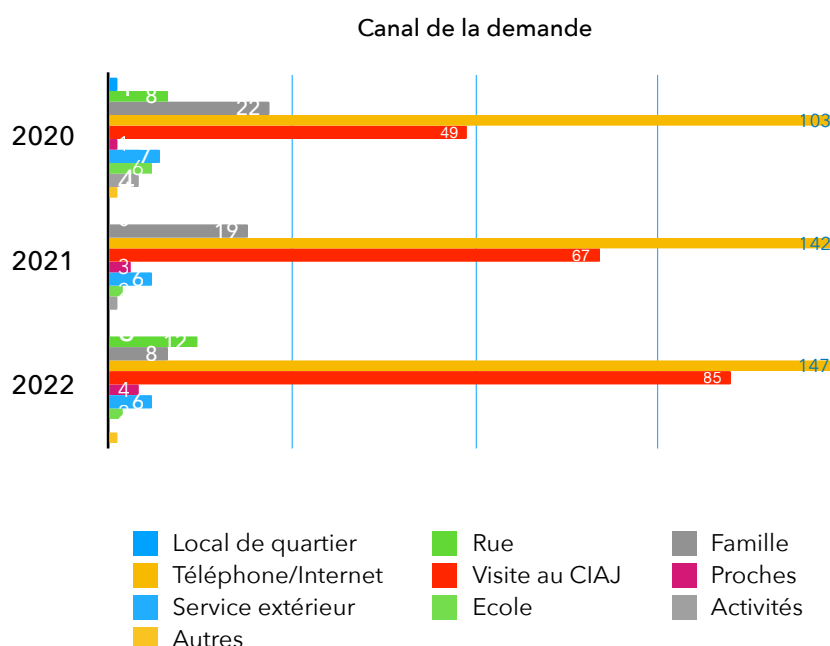


Près de 30% des jeunes suivis par notre AMO sont inscrits et fréquentent l'enseignement secondaire général (1er, 2ème ou 3ème degré). Plus de 20% sont dans l'enseignement technique ou professionnel. Enfin, on note que près de 10% de ces étudiants suivent un parcours de formation en alternance et que 8% sont dans l'enseignement spécialisé (primaire et secondaire confondus).



Tout comme les années précédentes, plus de la moitié des demandes concerne des jeunes ou des familles qui nous connaissent déjà (Cfr Pas d'orientation) confirmant ainsi la bonne identification de notre service et de ses missions auprès de notre public cible. Viennent ensuite les orientations de la part des proches (Copain/copine, Famille) et de services extérieurs nécessitant là encore une bonne identification de notre AMO.

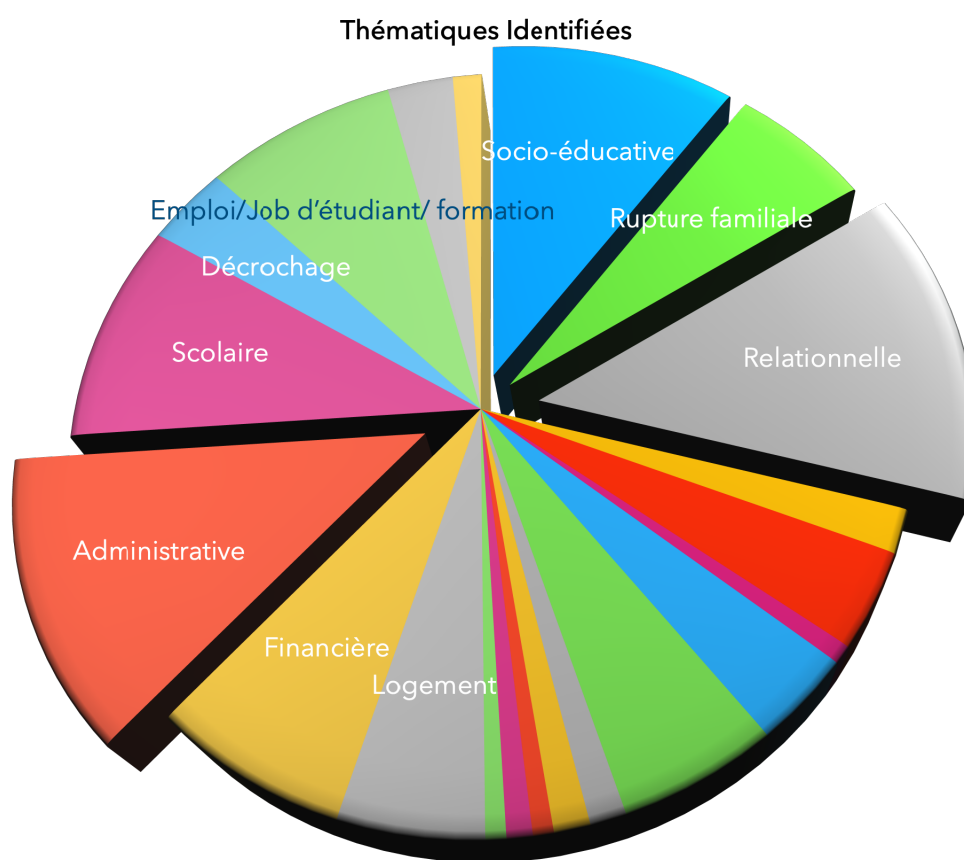
Concernant les orientations de la part des autorités mandantes, elles sont de l'ordre de 5%, nous incitant à être attentifs à la notion de non mandat et à instaurer une relation de confiance propice au travail à la demande.



Plus de 55% des sollicitations nous parviennent via téléphone et internet et près de 29% se font directement au sein de nos locaux. Les nombreux téléphones portables sont maintenant bien connus de notre public et favorisent la réception des demandes. Soucieux

de maintenir le contact avec notre public et également de mieux correspondre aux modes de communication utilisés par les jeunes, nous avons fait le choix de développer davantage notre accessibilité via les réseaux sociaux. S'ils nous permettent de nouveaux canaux de communication en termes d'échanges d'information, ils sont rarement le lieu des nouvelles demandes d'intervention.

La rue redevient un endroit où des premières demandes nous parviennent et le travail pro actif, la démarche « d'aller vers » les jeunes dans leur milieu de vie (quartier, école, services partenaires locaux...) nous permettent de rester au plus proche de notre public cible, de leur réalité et de nouer une relation propice au travail à la demande.



- | | |
|-------------------------------|------------------------------------|
| ● Socio-éducative | ● Rupture familiale |
| ● Relationnelle | ● Violence auteur |
| ● Violence victime | ● Violence biens |
| ● Droit aux rel. personnelles | ● Santé mentale |
| ● Santé physique | ● Sexualité |
| ● Dépendance | ● Délinquance FQI |
| ● Négligence auteur | ● Négligence victime |
| ● Logement | ● Financière |
| ● Administrative | ● Scolaire |
| ● Décrochage | ● Emploi/Job d'étudiant/ formation |
| ● Loisirs | ● Autres |

Nous relevons une moyenne de 2,6 problématiques par situation. C'est évidemment dans les suivis longs que l'on observe une multiplicité des difficultés.

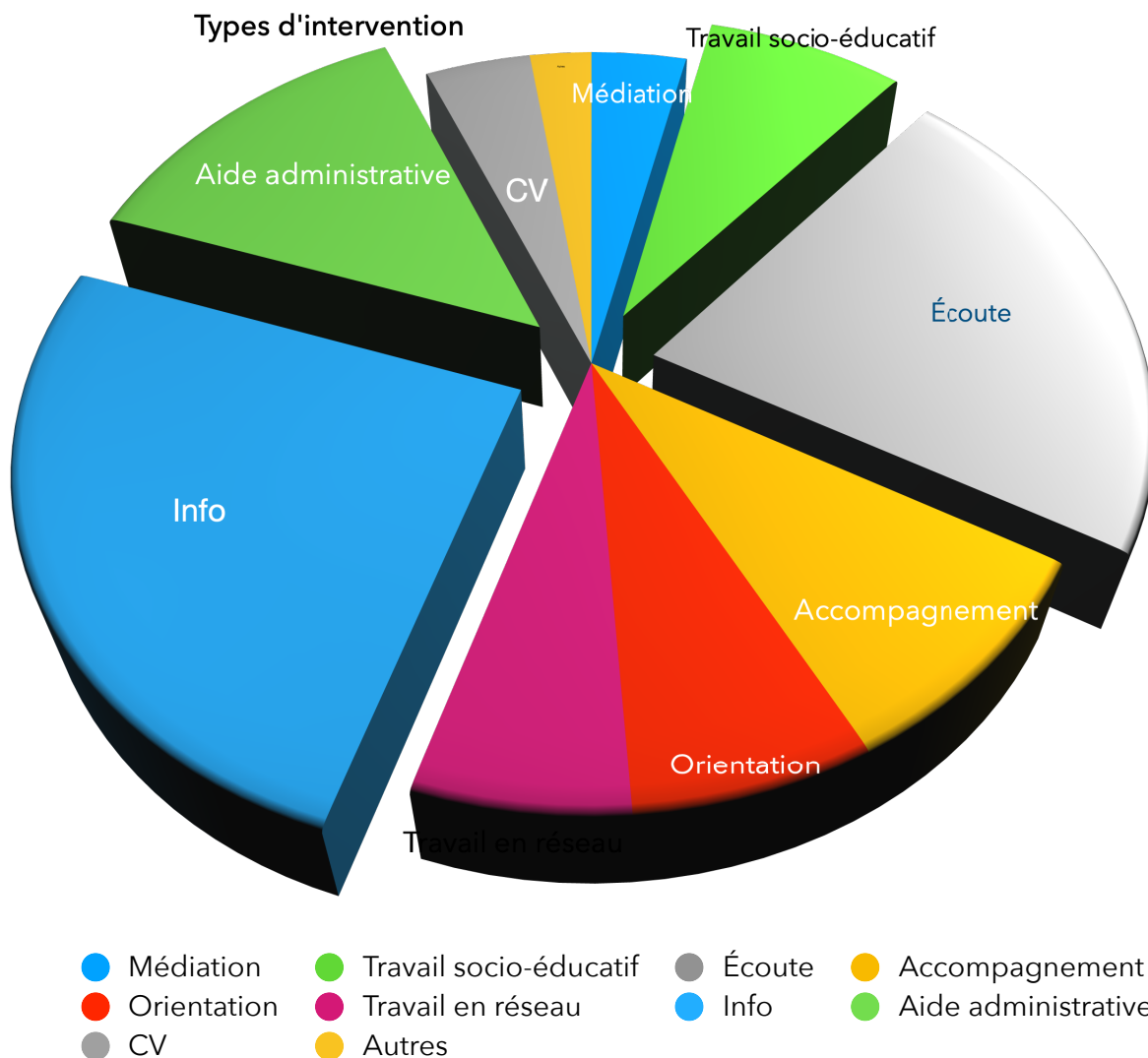
Les difficultés d'ordre relationnel représentent plus de 28% des situations rencontrées. Ces dernières sont souvent à mettre en lien avec une dynamique familiale compliquée mais ne touchent pas uniquement la sphère familiale. Dans ces chiffres, on retrouve également des difficultés relationnelles dans un contexte bien plus large (milieu de vie, quartier, école, pairs...)

Les problématiques éducatives restent, sans surprise, majoritaires. Elles concernent 25% des sollicitations. Nous nous trouvons face à des parents qui se questionnent sur leur quotidien familial et qui se disent dépassés dans leur rôle éducatif auprès de leurs enfants (perte d'autorité, d'efficacité, de ressources...). Évidemment, ces difficultés sont à mettre en corrélation avec d'autres difficultés sociales, économiques, administratives, de santé physique ou mentale. Donc de vulnérabilité sociale.

La santé mentale fragile des jeunes que nous accompagnons continue de nous interpeller. Cette difficulté concerne plus de 13% du public dans nos grilles d'analyse. En tant que service de première ligne et de prévention générale, il est important pour nous de continuer à travailler en réseau et développer un tissu associatif important afin de pouvoir orienter et accompagner nos jeunes vers des services adaptés pour une prise en charge d'ordre thérapeutique.

Les difficultés d'ordre administratif représentent la thématique identifiée la plus importante (36%). Il s'agit bien sûr de rédactions de CV dans le cadre d'une recherche d'emploi, de formation ou encore de job d'étudiant mais il s'agit également de démarches en lien avec l'accès aux droits sociaux (allocations d'études, allocations familiales, pensions alimentaires, revenus d'intégration sociale, démarches juridiques en lien avec les enfants...).

Enfin, et malheureusement, comment ne pas parler de l'aspect financier ??? Au niveau des statistiques, un peu plus de 17% des demandeurs sont confrontés à des difficultés financières. Mais cela est peu représentatif de ce que nous constatons quotidiennement sur le terrain. Ce chiffre représente les situations pour lesquelles une demande nécessitant une intervention est formulée. Notre public est évidemment impacté en première ligne et est touché de plein fouet par la crise économique et les difficultés d'ordre financier. Les conséquences sont multiples et ont forcément un impact sur le quotidien familial. Dans ce contexte, nous rencontrons de plus en plus de familles et de jeunes qui ne parviennent plus à subvenir et à répondre à toute une série de besoins tels que : les soins de santé, les besoins physiologiques, les loisirs, le logement... La situation de surendettement rencontrée par notre public est également de plus en plus interpellante, sans pour autant pouvoir apporter une réponse structurelle actuellement.



Nous répertorions une moyenne de 2,4 types d'intervention par situation. Tout comme les années précédentes, l'information dans un but d'émancipation et l'écoute restent nos principaux modes d'interventions. L'aide administrative est apportée chez 41% des demandeurs, soit le double par rapport à notre dernier diagnostic social. Elle répond à la complexification des démarches, leur incompréhension ou au non-accès au numérique pour certaines familles et jeunes rencontrés. Enfin, le travail socio-éducatif demande un investissement important au sein des familles et une prise en charge de plus longue durée. Notre approche systémique implique un travail d'analyse, de compréhension de la dynamique familiale, des ressources et des difficultés rencontrées puis de recherche de solutions et d'objectifs à définir avec le public afin de le rendre acteur et de le maintenir au centre de sa situation.

Complémentairement à sa démarche "d'aller vers", l'équipe du CIAJ développe une série d'outils de récolte de la parole. Il s'agit de proposer au public divers moyens d'expression (écriture, dessin, fresque, questionnaire, porteur de parole...), transposables dans ses différents milieux de vie (famille, école, rue...).

La démarche nous permet de prêter attention aux conditions d'apparition des facteurs d'exposition à la vulnérabilité, mais aussi à la manière dont les individus, les groupes, parviennent ou non à mobiliser des ressources sociales, matérielles et publiques pour se protéger des effets négatifs et les prévenir. Il nous semble de plus en plus pertinent et important de tenter d'agir sur ce contexte en rassemblant et en récoltant la parole de notre public, en dénonçant les inégalités et les injustices vécues, en interpellant et relayant nos constats et cette parole aux institutions publiques et politiques, et en s'engageant collectivement.

Les outils

Le kaléidoscope

Cet outil est utilisé lors des animations en primaire, ainsi qu'auprès des jeunes et des familles lors de fêtes de quartier.

Le kaléidoscope se déroule en 4 phases :

1. "Ce que je **vois** »
2. "Ce que j'**entends** »
3. "Ce que je **pense** »
4. "Ce que je **dis** »

Le contenu de ces kaléidoscopes permet d'alimenter nos analyses du quartier et d'imaginer une action construite avec les jeunes, le public.

Les constats : Les enfants se montrent très critiques et décrivent leur environnement de façon très sombre : bruits, violences (vols, bagarres...), drogue, saletés, vitesses excessives... Peu d'entre eux aiment y vivre.



Le sentiment d'insécurité revient régulièrement, ce qui ne les encourage pas à jouer en rue et investir l'espace public.

Le Porteur de parole

Le Porteur de parole est un outil à utiliser dans l'espace public qui invite les personnes à réagir sur un thème donné. Il permet de recueillir les discours, représentations et demandes des habitants d'un quartier. Il a l'avantage de lier l'entretien intime à l'expression publique.

- La première étape est celle de l'entretien individuel : cette étape permet de discuter et d'échanger avec l'animateur sur le sujet donné.
- La seconde étape consiste à rédiger son avis sur un support exposable (carton, papier, affiche...).
- La troisième étape consiste à afficher les avis de chacun dans un lieu fréquenté.
- La dernière étape est celle du débat collectif entre les personnes qui ont participé au Porteur de parole et les personnes de passage.

Constats :

Tant le public adulte que les jeunes expriment un malaise, une impression d'horizons bouchés, de déterminisme social, d'abandon et d'insécurité dans les quartiers.

La thématique de liens sociaux ténus, inexistantes voire de tensions et de violences au sein des quartiers revient très souvent.

Enfin, les jeunes expriment le sentiment d'une distance de plus en plus grande voire d'un rejet entre eux et les institutions publiques.



Le photolangage

L'outil photolangage est utilisé pour permettre l'expression autour de deux thématiques

"Qu'est-ce qui te révolte en tant que jeune ?"

"Être jeune aujourd'hui, c'est ...".

Ces animations ont mis en évidence un mal être chez les jeunes pour qui l'avenir est source d'inquiétude. Ils ont ainsi pu exprimer leurs sentiments d'être dépassés par le rythme scolaire et la surcharge des études, qui les soumettent à trop de pressions (peu de temps libre, exigences de résultats, culpabilité d'avoir gaspillé son temps à faire autre chose ...).

Ils ont le sentiment que le travail ne paie plus, n'est plus pris au sérieux et que les diplômes ne servent plus à grand-chose. Les jeunes ont également pu partager sur les questions de genres, la place de la femme dans notre société, l'homosexualité...

Enfin, les jeunes ont aussi parlé des addictions auxquelles ils sont confrontés, que ce soit en termes de consommations de produits, de jeux en ligne ou d'utilisation de leurs smartphones. Ils ont pleinement conscience de ces addictions.

Les Phénomènes

Introduction

Le choix des phénomènes

Tout comme pour le diagnostic social de 2020, il a été question de choisir et définir les phénomènes sociaux rencontrés sur le terrain et sur lesquels nous souhaitons agir.

Tenant compte, d'une part, des phénomènes sélectionnés lors du diagnostic précédant et, d'autre part, des actions écoulées les trois dernières années, nous avons identifié une série de faits sociaux. Ceux-ci se sont précisés et/ou ont évolué au cours de nos échanges.

En considérant la place du jeune dans son environnement familial, social et culturel, nous devons nous interroger sur comment cet environnement influence son développement. En effet, l'ensemble des systèmes de valeurs ainsi que l'ensemble des rapports sociaux, des relations qui structurent le quotidien du jeune tant avec sa famille, ses pairs, son école, ses loisirs... qu'avec les institutions ou les instances publiques influencent, voire conditionnent, son développement, sa santé, son parcours de vie.

Compte tenu de cet environnement et forts de nos observations, constats relevés au sein de nos actions, rencontres avec les publics et les partenaires, comment sélectionner nos phénomènes ?

Plusieurs axes se sont imposés et, probablement, ont-ils plus ou moins tous influencé notre choix.

1. Les violences subies ou agies

Violence verbale, harcèlement, violence culturelle, négligence, maltraitance, violence sexuelle, physique, collective, auto-infligée, psychologique, économique, institutionnelle, légale/illégale, visible/invisible...

Autant de violences rencontrées par nos publics...

2. Les besoins

Besoins de subsistance, de protection, d'affection, de créativité, de réussite, de sécurité, de reconnaissance, de participation, de liberté...

Autant de besoins non rencontrés par nos publics...

3. Les droits fondamentaux

Nous nous sommes davantage intéressés à la Charte des Droits fondamentaux de l'Union européenne.

Les principes de dignité humaine inviolable, de liberté, d'égalité et de non-discrimination nous ont particulièrement interpellés tant ils nous paraissent parfois éloignés des réalités de notre public.

Un dernier critère peut-être a orienté le choix de s'arrêter sur certains phénomènes tels que la « délinquance », la « santé mentale » ou les « violences liées au genre ». S'ils n'émergent pas particulièrement des chiffres de nos accompagnements individuels en termes de nombre, ils découlent plutôt des rencontres avec certains jeunes ou certains parents en particulier. Leur accompagnement, à condition d'avoir pu créer le lien de confiance, est particulièrement intense. Il demande beaucoup d'investissement et le besoin de pouvoir prendre distance tant les émotions peuvent être submergeantes. Il nous paraissait donc essentiel de pouvoir s'arrêter sur ces phénomènes, comprendre et réfléchir sur les situations vécues par le public et comment intervenir ou à quel niveau peuvent se situer nos actions.

Enfin, nous nous devons de dénoncer qu'une partie du public rencontré cumule tellement de critères de vulnérabilité qu'il aurait pu illustrer l'ensemble des phénomènes sélectionnés simultanément.

Illustration des phénomènes.

Par ailleurs, l'Indicateur Synthétique d'Accès aux Droits Fondamentaux² (rapport de 2018) élaboré par l'Institut Wallon de l'Évaluation, de la Prospective et de la Statistique permet de se rendre compte de l'accès effectif de la population de chaque commune aux droits fondamentaux.

Les indicateurs des droits fondamentaux repris concernent la santé, le travail, la mobilité, la sécurité sociale, l'éducation, l'environnement, le logement, le revenu et l'alimentation.

Les 8 communes principalement regroupées autour du bassin sidérurgique liégeois (zone fortement touchée par les crises successives liées à la désindustrialisation) présentent un indice défavorable au niveau de l'accès aux droits fondamentaux. Par ailleurs, elles englobent environ 60% de la population totale des jeunes de moins de 20 ans domiciliés sur la division de Liège.

Sans surprise, les communes de Seraing et Saint-Nicolas ont un indice particulièrement défavorable.

² <https://isadf.iweps.be/isadf.php>

Il s'agit des mêmes résultats concernant l'Indice des Conditions de Bien-Etre qui mesure les conditions matérielles de vie et de qualité de l'environnement de vie, au sens large, dans lequel évoluent les individus.

Si onze phénomènes ont été préalablement sélectionnés, une dernière concertation d'équipe nous a amenés à n'en garder que neuf. Les « discriminations » nous ont parues transversales à l'ensemble de nos phénomènes et la « précarité » regroupe davantage un ensemble de faits sociaux (le nonaccès au logement, aux droits sociaux, aux loisirs, aux soins de santé, la pauvreté, l'isolement...).

Les neuf phénomènes sélectionnés sont :

1. Santé Mentale
2. Questionnement dans l'exercice de la parentalité
3. Non-recours aux droits
4. Désaffiliation sociale
5. Ruptures familiales
6. Difficultés relationnelles
7. Délinquance
8. Epanouissement dans la scolarité
9. Violences liées au genre

Les membres de l'équipe se sont réparti le travail de définitions des phénomènes et il a été décidé d'illustrer chaque phénomène par une situation rencontrée au sein de nos actions de prévention éducative ou sociale. L'outil choisi pour analyser, comprendre ces situations est « La grille de Jacques Ardoino ».

Pourquoi la grille d'Ardoino ?

Toute situation conflictuelle est marquée par la complexité, c'est-à-dire par l'enchevêtrement de plusieurs niveaux.

"Cette grille représente un puissant outil de mise en ordre des différents éléments d'observation entremêlés que fournit toute situation sociale.

Ensuite, cette distinction permet de mieux penser les interventions possibles, sur base d'une meilleure perception du ou des niveaux où il y a lieu d'intervenir, en lien avec une conscience claire des limites du mandat de l'intervenant pressenti.

Elle est un instrument de prise de distance à l'égard de la tentation d'agir dans l'urgence.

Enfin, elle contribue à rendre toute action sociale plus efficace, dans la mesure où le plus de niveaux possibles sont pris en considération."³

³ G. Pirotton, Distinguer les niveaux de la réalité sociale

La démarche d'Ardoino

Elle repose sur trois idées maîtresses :

1. Tout conflit peut et doit être lu à différents niveaux que l'on nomme niveaux d'intelligibilité. Ardoino en distingue 5.
2. Tout conflit comporte simultanément les 5 niveaux, même si 1 ou 2 apparaissent prépondérants. Entre les différents niveaux existent des interactions.
3. Certaines stratégies de résolution des conflits s'appliquent adéquatement à l'un ou l'autre niveau, mais se révèlent peu efficaces pour d'autres. Si l'on néglige d'envisager un niveau important du conflit, on risque de s'évertuer à appliquer stérilement des stratégies inefficaces.

Les 5 niveaux d'intelligibilité :

- **Individuel :**

Il s'agit du niveau personnel ou psychologique. On explique la tension, ou le conflit, à partir des caractères personnels des protagonistes. C'est la grille de lecture la plus utilisée en pratique. Elle suggère des stratégies de résolution de type psychologique voire d'éviction.

- **Interpersonnel**

Il s'agit du niveau relationnel. On explique le conflit à partir de la nature d'une relation. Les méthodes de résolution font appel aux techniques de de thérapie relationnelle.

- **Groupal**

On explique la situation de tension par une ambiance propre à la dynamique du groupe. Les méthodes de résolution visent le leader/responsable du groupe ou usent des techniques relationnelles transposées au groupe.

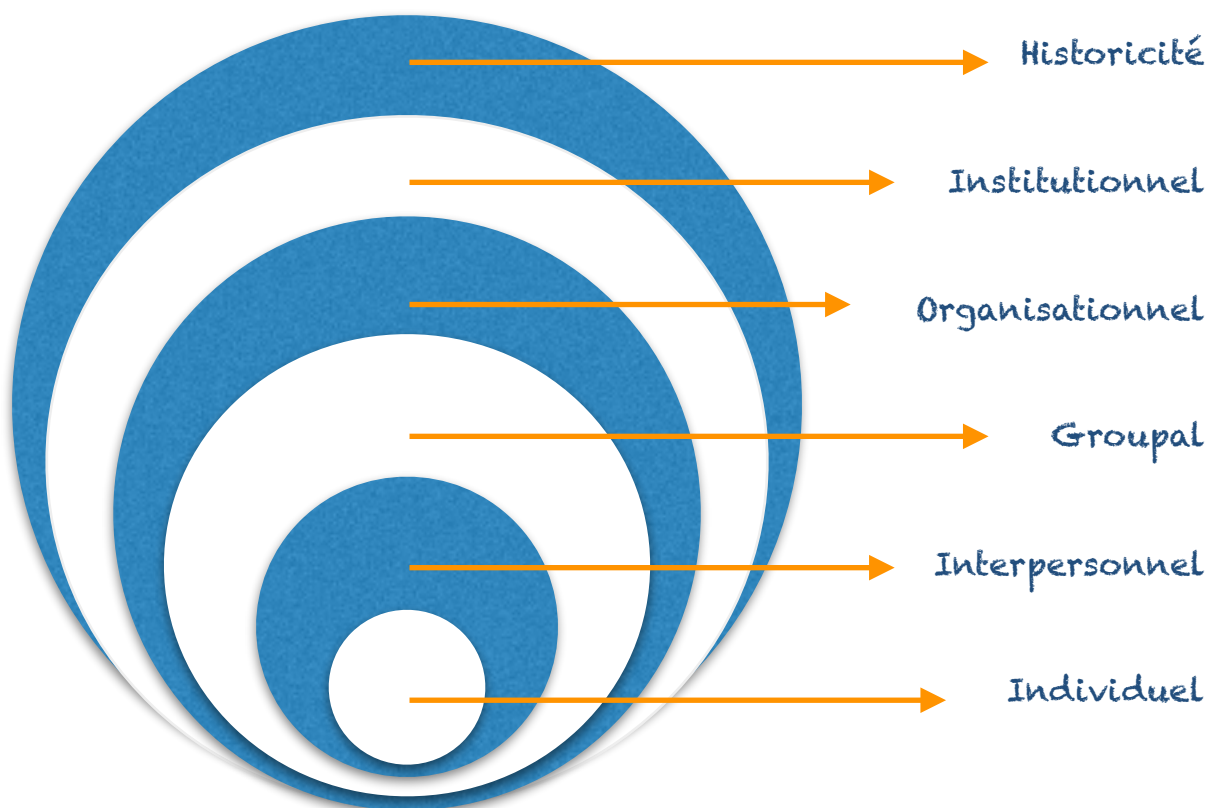
- **Organisationnel**

On explique le conflit à partir d'une structure organisationnelle. Les responsables ont souvent tendance à occulter ce niveau pour rejeter les responsabilités sur les niveaux inférieurs. La résolution doit passer par une analyse et une réflexion à propos du fonctionnement organisationnel.

- **Institutionnel**

On explique la situation à partir de la loi, des normes, des valeurs, des modèles idéologiques ou culturels qui sous-tendent les comportements. La résolution devra s'attacher à transposer le conflit idéologique en conflit de méthode.

On peut distinguer un sixième niveau d'intelligibilité, le niveau d'**historicité**. Il s'agit de la capacité d'une société à agir sur elle-même et à se transformer. La résolution devra s'attacher à transposer le conflit idéologique en conflit de méthode.



1. Santé Mentale

Selon l'OMS⁴, la santé mentale correspond à un état de bien-être mental qui nous permet d'affronter les sources de stress de la vie, de réaliser notre potentiel, de bien apprendre et de bien travailler, et de contribuer à la vie de la communauté. Elle fait partie intégrante de la santé et du bien-être, sur lesquels reposent nos capacités individuelles et collectives à prendre des décisions, à nouer des relations et à bâtir le monde dans lequel nous vivons. La santé mentale est un droit fondamental de tout être humain. C'est aussi un aspect essentiel du développement personnel, communautaire et socio-économique.

Elle représente bien plus que l'absence de troubles mentaux. Il s'agit d'une réalité complexe avec divers degrés de difficulté et de souffrance, des manifestations sociales et cliniques différentes également selon les personnes.

Les problèmes de santé mentale comprennent les troubles mentaux, les handicaps psychosociaux et d'autres états mentaux associés à une souffrance importante, une altération du fonctionnement ou un risque de comportement auto-agressif.

De multiples déterminants individuels, sociaux et structurels peuvent se combiner pour protéger ou compromettre notre santé mentale.

Les facteurs individuels :

- De risque : la vulnérabilité émotionnelle, l'usage de substances, la génétique...
- De protection : les compétences et attributs d'ordre social et émotionnel...

Les facteurs sociaux et structurels :

- De risque : la pauvreté, la violence, les inégalités, le harcèlement, le système scolaire et de formations, les conditions géopolitiques et environnementales défavorables...
- De protection : les interactions sociales positives, une éducation de qualité, un travail décent, un environnement sûr, de la cohésion communautaire...

Les adolescents souffrant de troubles mentaux sont particulièrement exposés à l'exclusion sociale, à la discrimination, à la stigmatisation (ce qui joue sur la mesure dans laquelle ils sont disposés à demander de l'aide), aux difficultés éducatives, aux comportements à risque, aux problèmes de santé physique et aux violations des droits humains (OMS - 17 novembre 2021).

Quelques chiffres:

- En mars 2022, environ une personne sur quatre présentait un trouble anxieux et/ou un trouble dépressif⁵

⁴ [who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/mental-health-strengthening-our-response](https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/mental-health-strengthening-our-response)

⁵ (www.belgium.be vers une Belgique en bonne santé)

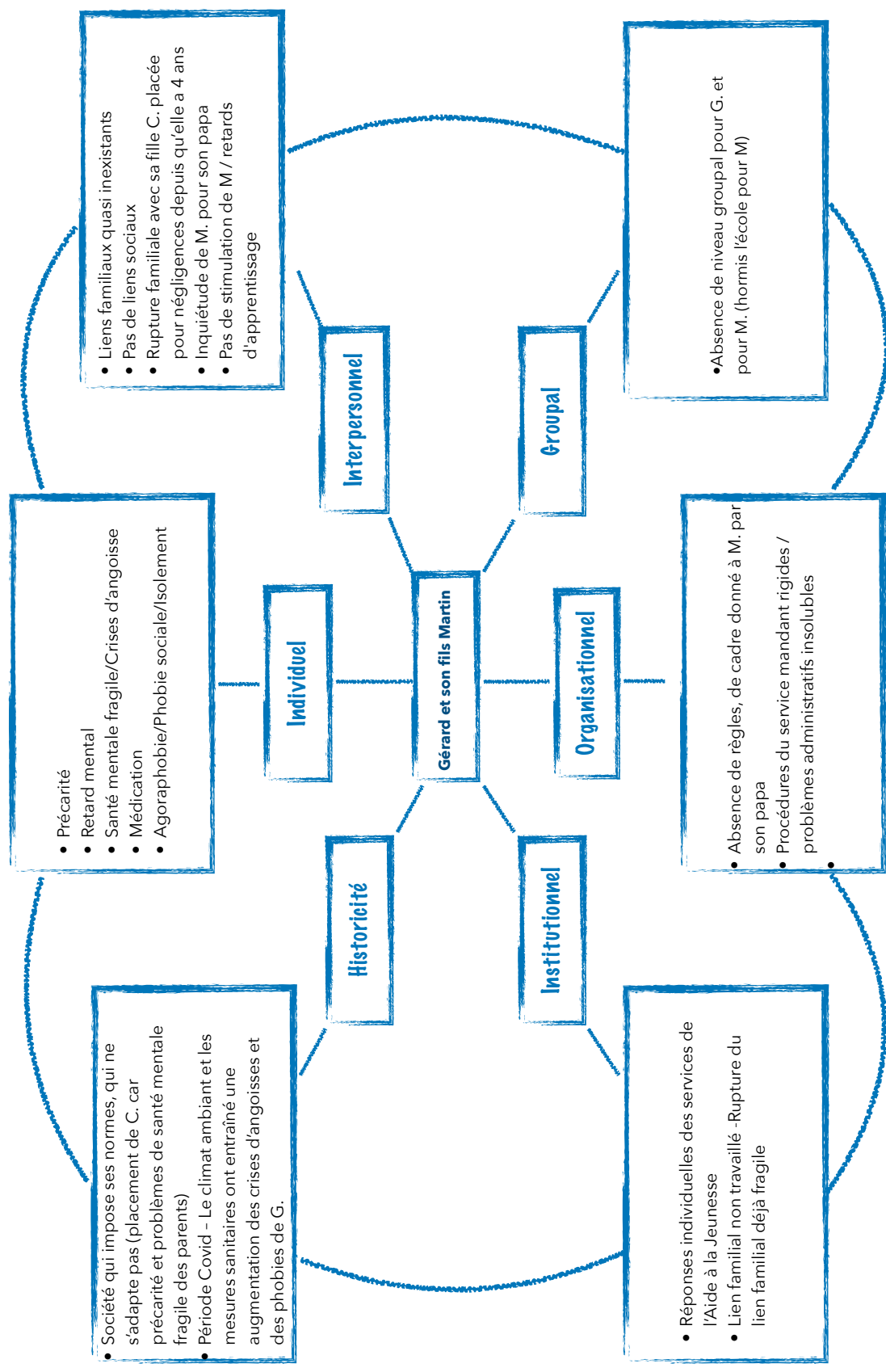
- 1 personne sur 3 (15 ans et plus) témoigne d'un mal-être psychologique, dont les principales difficultés relevées sont de se sentir constamment tendu et stressé (29%), de manquer de sommeil à cause de soucis (23%), ainsi que de se sentir malheureux et déprimé (20%). (Sciensano/coin -presse/ plus d'1 personne sur 10 souffre d'un trouble mental-Janvier 2020)
- Parmi les enfants et les jeunes de 2 à 18 ans, environ 1 enfant sur 10 manifeste également l'une ou l'autre difficulté d'ordre psychologique ou comportemental qui mériterait un accompagnement professionnel. (Sciensano/coin -presse/ plus d'1 personne sur 10 souffre d'un trouble mental-Janvier 2020)
- L'Enquête de Santé a, pour la première fois en 2018, examiné les troubles psychiques chez les enfants et adolescents âgés de 2 à 18 ans. Ces troubles témoignent de la souffrance des jeunes personnes et peuvent avoir un impact sur leur développement et leur vie d'adulte. Or, l'enquête révèle qu'un certain nombre d'enfants et d'adolescents éprouve :
 - des problèmes relationnels (11%)
 - des troubles émotionnels (10%)
 - des troubles de conduites (9%)
 - des troubles déficitaires de l'attention et hyperactivité (TDAH) (12%) et
 - une déficience au niveau des comportements prosociaux (7%)

« Ces chiffres correspondent aux cas les plus sévères, soit environ 10% des enfants et des jeunes. À côté de cela, on identifie une proportion équivalente de « cas limites » pour chaque trouble considéré. Il s'agit ici de symptômes atténués de ces troubles, mais qui expriment néanmoins un mal-être, une souffrance psychique ou des problèmes d'adaptation auxquels il convient de prêter attention », ajoute Lydia Gisle.(Sciensano/coin -presse/ plus d'1 personne sur 10 souffre d'un trouble mental-Janvier 2020)

Nous l'aurons compris, la santé mentale est un véritable enjeu de santé publique tant en matière de promotion et de prévention que d'offre et d'accès aux soins.

Situation : Gérard et Martin

Gérard est un papa célibataire. La maman de Martin est partie quand Martin n'avait que 1,5 an. Elle n'a jamais investi les espaces prévus pour rester en contact avec son fils. Martin ne l'a donc plus vue depuis 6 ans. Gérard souffre d'anxiété sévère qui se caractérise par une incapacité à sortir de chez lui sans aide médicamenteuse. Il a tenté, à plusieurs reprises un suivi psychologique, mais a abandonné à chaque fois pour des raisons financières et de déplacement. Toutefois, il ne se sent pas prêt à entamer ce genre de thérapie car c'est trop difficile émotionnellement. Gérard a également un retard mental léger, ce qui l'empêche de gérer l'ensemble de ses documents administratifs.



2. Non Recours aux droits

Qu'est ce qu'un droit social ?

"Les droits sociaux sont indispensables à tout être humain pour mener une vie digne et autonome. Ils englobent les droits à l'alimentation, à la santé, à l'éducation, à un niveau de vie décent, à un logement abordable, à la sécurité sociale et à des protections dans le domaine du travail. Pour garantir à tous un accès équitable aux droits sociaux, il faut faire fonctionner durablement des systèmes efficaces. Dans la mesure où la pleine intégration sociale de tous est un objectif qui reste toujours à atteindre, le droit international impose aux États de réaliser les droits sociaux progressivement, en veillant constamment à ce qu'ils soient garantis à tous dans les mêmes conditions, sans aucune discrimination.

Les droits sociaux et économiques sont inscrits dans la Charte sociale européenne, dont la mise en œuvre est supervisée par le Comité européen des Droits sociaux. Si les droits sociaux s'appliquent en toutes circonstances et à tous, ils sont cependant encore plus importants en période de crise, et notamment pour les personnes et les communautés défavorisées et marginalisées. Les fondements sociaux et économiques de l'Europe ont été mis à rude épreuve par la pandémie de covid-19. La crise sanitaire a révélé des faiblesses intrinsèques qui ont des effets de grande ampleur. Elle a considérablement aggravé la pauvreté, les inégalités et l'exclusion sociale sur l'ensemble du continent »⁶. Les droits fondamentaux ne sont pas des droits acquis, à chaque période de crise, ceux-ci risquent d'être remis en question.

Qu'est-ce qui engendre le non-recours aux droits d'une partie de la population ?

On constate 3 critères⁷ :

- La non-information :

"Activer ses droits suppose d'en connaître l'existence et les modalités, et donc de bénéficier d'une information adaptée ».

Il s'agit donc de l'ignorance de l'existence de certains droits ou services due à une information peu claire, non transmise (il faut demander pour savoir) ou non reçue.

- La non-demande :

⁶ <https://www.coe.int/fr/web/commissioner/thematic-work/social-rights#:~:text=Les%20droits%20sociaux%20sont%20indispensables,dans%20le%20domaine%20du%20travail>

⁷ [Sms.hypotheses.org/Mondes_sociaux/Le_non-recours_aux_droits_sociaux/Elvire_Bornand/2018](https://www.hypotheses.org/Mondes_sociaux/Le_non-recours_aux_droits_sociaux/Elvire_Bornand/2018).

cairn.info/Revue-Informations-sociales-2013/4-Politique-d'accès-aux-droits-sociaux-une-approche-comparée-dans-3-pays-européens/Marie-Pierre-Hamel.

cbcs.be/Bruelles-Informations-Sociales-Juin-2010/161.L'accès-aux-droits-sociaux-fondamentaux.

"Pour obtenir ses droits, il faut en avoir les moyens »

Les difficultés sont liées à :

- La quantité de démarches administratives (justificatifs...) à renouveler régulièrement
- L'acceptation des conditions requises pour bénéficier du droit ou service (ex : contrôle du CPAS, les conditions à l'hébergement des personnes SDF...)
- La maîtrise de la langue française
- La vulnérabilité intellectuelle ou culturelle
- Le nonaccès au numérique
- Des problèmes de santé ou familiaux (priorités)
- L'obligation de prouver le besoin réel
- La peur de la stigmatisation, du jugement social négatif
- La résignation ou l'abandon après l'accumulation d'expériences négatives

Pour certains, il s'agit quelquefois d'une non-demande volontaire, il s'agit alors d'un choix plus "politique ».

- La non-Réception :

Il s'agit ici du manque d'efficacité (capacité de parvenir à un maximum de résultats avec un minimum de ressources) et d'efficacités (capacité d'obtenir le résultat attendu) de l'Administration :

- Longueur de traitement du dossier,
- Manque de coordination et d'information entre les différents services,
- Piètre qualité de l'accueil,
- Langage peu clair voire incompréhensible des documents à compléter,
- Disparition des contacts personnels téléphoniques au profit de répondeurs...

Ces manques contribuent, bien entendu, à l'abandon des demandes d'une partie de la population, celle-ci étant déjà la plus vulnérable en termes d'inégalités.

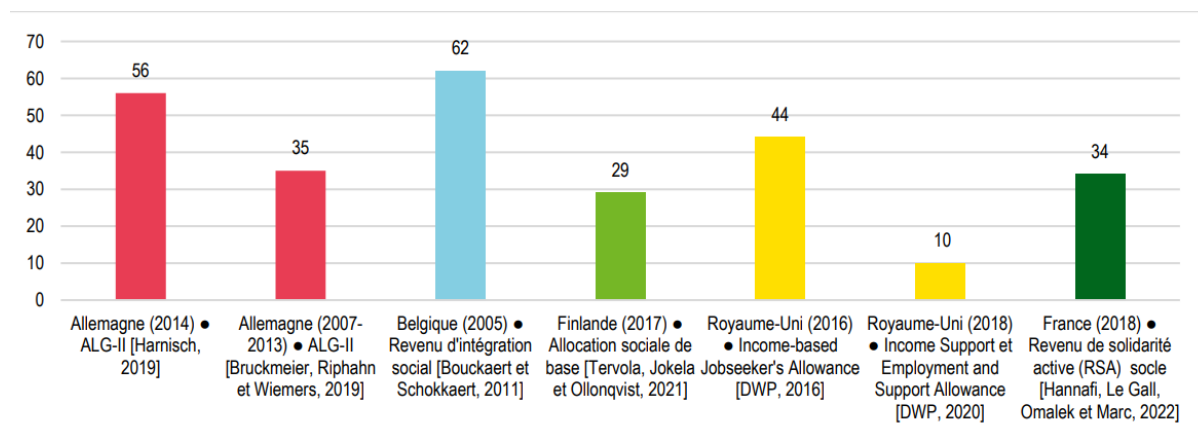
Quelques chiffres⁸

Le non-recours est un phénomène d'ampleur dans tous les pays observés. Malgré des systèmes de protection sociale et de solidarité différents entre les pays (mais généralement complexes dans l'ensemble des pays), on constate que le non-recours au

⁸ <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/sites/default/files/2022-03/DD94.pdf>

revenu minimum est un phénomène d'ampleur : des taux supérieurs à 30 % sont fréquents (graphique). Il existe une certaine convergence dans les méthodes permettant de mesurer le non-recours mais le phénomène reste toujours complexe à quantifier. Graphique

Taux de non-recours au revenu minimum dans les différents pays 9:

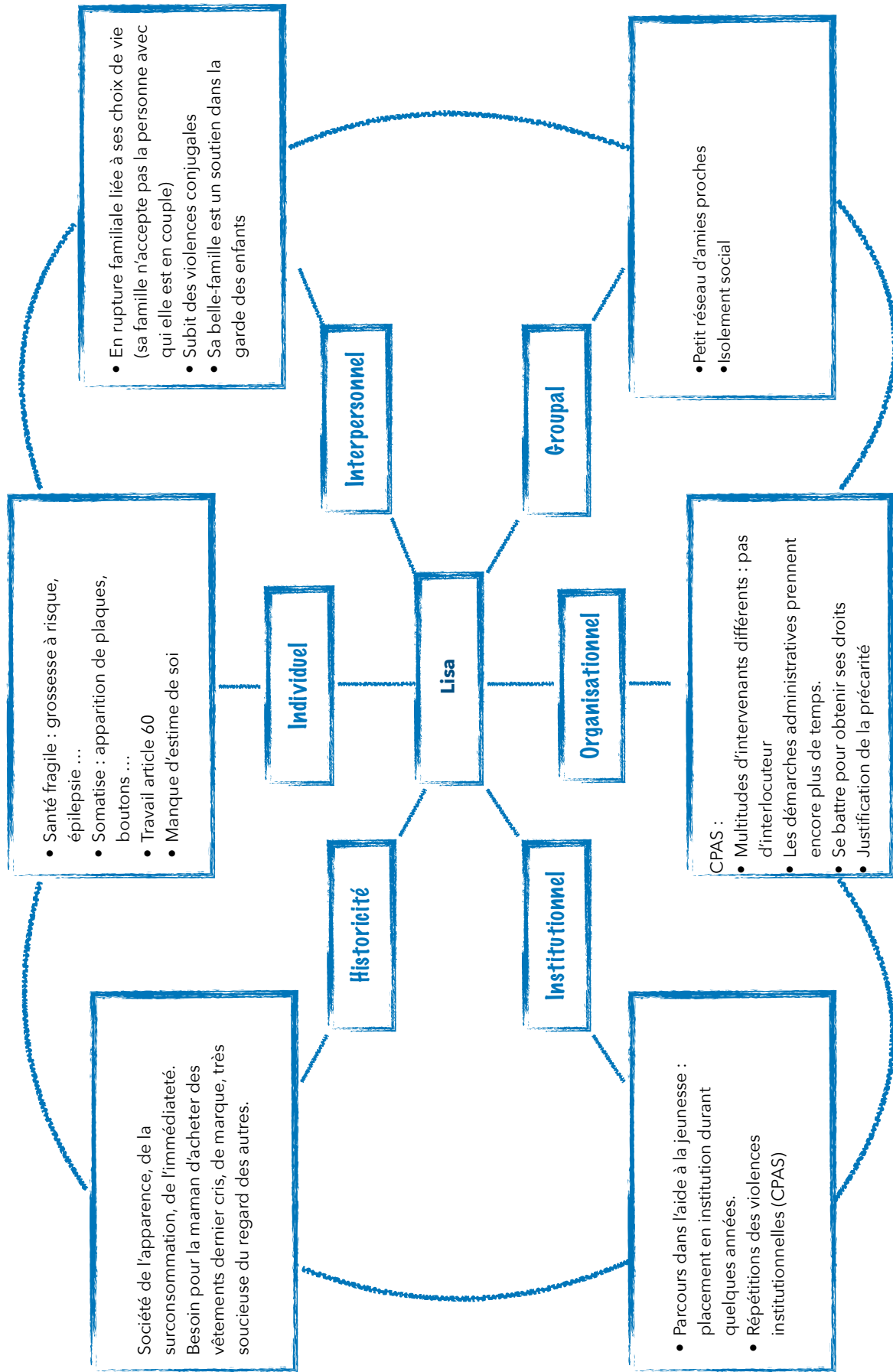


Situation : Lisa

Lisa est une jeune femme de 24 ans, elle a 2 enfants en bas âge et est en couple. Elle vit avec son compagnon dans un logement social. Lisa a été placée en institution durant son enfance jusqu'à ses 18 ans sans accompagnement vers l'autonomie. Elle n'a pas terminé son parcours scolaire. Depuis sa majorité, Lisa émarge au CPAS. Lisa a rencontré des difficultés avec le CPAS, notamment en lien avec le nombre de démarches administratives et de contrôles échoués. Elle a dû se battre pour obtenir ses droits. Cette situation l'a mise dans une situation instable pour elle et ses enfants.

Lisa reste une jeune femme pleine de ressources, de compétences et très soucieuse du bien-être de ses enfants, de sa parentalité.

9 https://isadf.iweps.be/isadf.php?select=1&indicateur_id=2001501



3. Désaffiliation Sociale

Selon Robert Castel, sociologue français qui a forgé ce concept au début des années 1990, la désaffiliation sociale est la résultante de *"l'impossibilité de se ménager une place stable dans les formes dominantes de l'organisation du travail et dans les modes reconnus d'appartenance communautaire"*. Elle est l'aboutissement d'un processus. L'individu entre d'abord dans une *"zone de vulnérabilité"*, combinant précarité du travail et fragilité relationnelle, avant de basculer éventuellement dans la désaffiliation qui se caractérise par un décrochage total par rapport à l'emploi stable et un isolement social sur le plan familial et communautaire. Il ne s'agit cependant pas d'un processus nouveau, en ce sens que bien qu'il se manifeste différemment selon les époques, de fortes similitudes apparaissent quant à la dynamique qui les produit.

La désaffiliation peut donc se définir comme un processus traduisant le passage de l'individu de l'intégration à l'exclusion sociale, avec un problème d'accès à l'emploi, à la propriété, voire au logement, au crédit bancaire et donc aux activités sociales et de loisirs. Cette situation de précarisation a bien souvent des effets sur le réseau amical et la famille pour cause de tensions ou d'incompréhensions, et peut ainsi conduire à des risques de séparation ou de rupture au sein de la cellule familiale et amicale.

Ce processus de désaffiliation peut être dû à des raisons personnelles, des épreuves de la vie difficiles à surmonter, mais aussi à des causes sociétales, qui font vaciller les individus. Lutter contre la désaffiliation, c'est s'inscrire dans l'esprit du Code, dont l'exposé des motifs rappelle l'avis n°50 du CCAJ selon lequel l'objet de la prévention est d'éviter la *"loi de reproduction de la violence"*.

La violence est entendue ici au sens large et recouvre donc différents types, au premier rang desquels se trouve la *"violence structurelle énorme"* que constitue la violence économique et sociale. Cette violence structurelle est relayée par une multitude de *"micro-violences"*, souvent invisibles, qui s'exercent au quotidien (intrafamiliales, institutionnelles, relationnelles et symboliques).

Il est très difficile de quantifier ce phénomène en termes de chiffres précis, en ce qui concerne le public que nous rencontrons. En effet, comme stipulé ci-dessus, ce phénomène est un processus qui peut s'inscrire dans le temps et la durée. Néanmoins, nous avons le sentiment que cette problématique est récurrente et accentuée par la conjoncture économique actuelle (difficultés d'accès aux droits sociaux, politiques sociales excluant, etc).

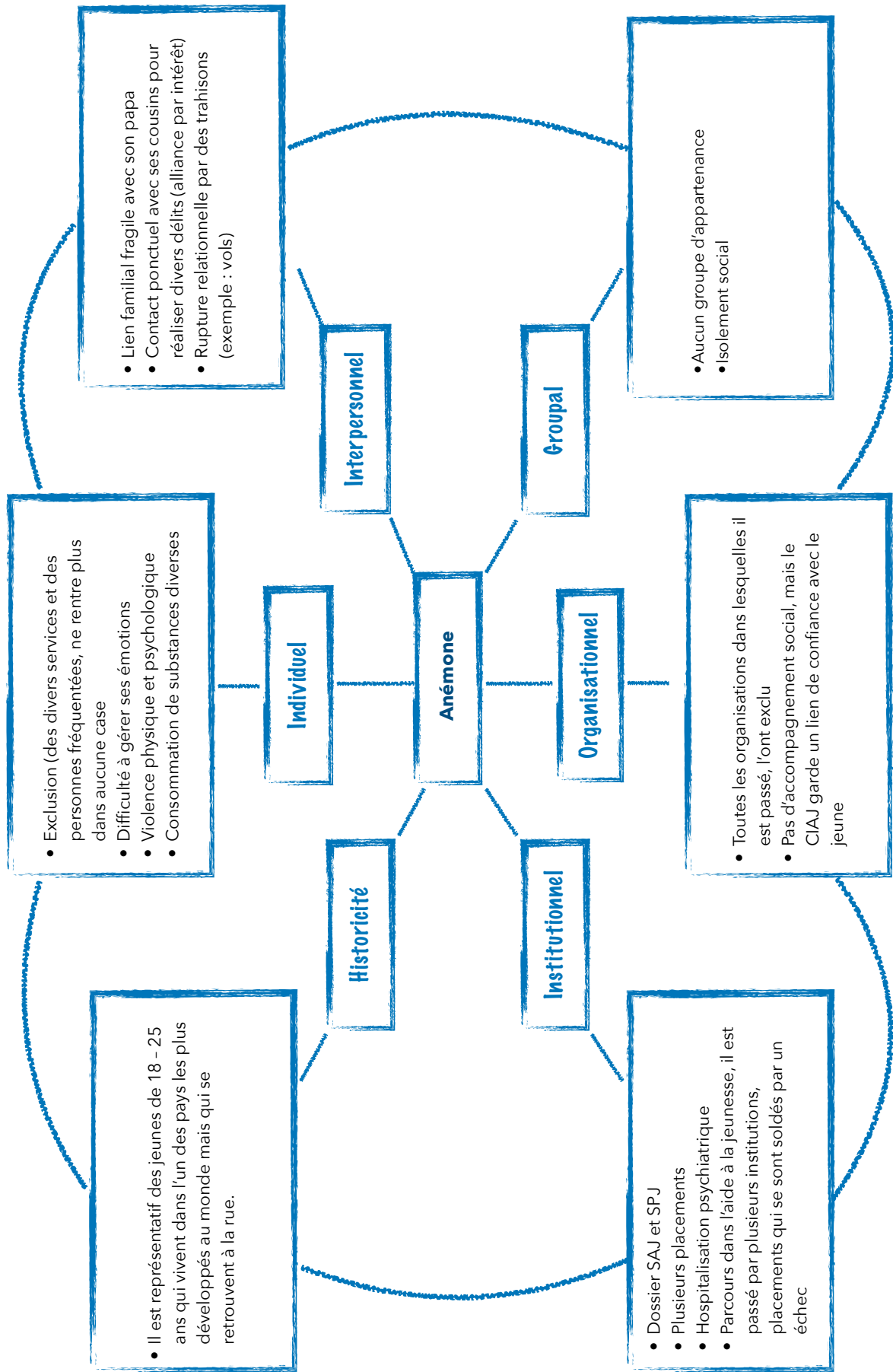
Situation : Anémone

Anémone est un jeune homme âgé de 19 ans. Depuis un an et demi, il est sans domicile fixe et erre sur le territoire de Seraing. Il a été placé en institution lorsqu'il était très jeune. Ces placements successifs se sont souvent terminés par un échec. Tout le long de son parcours institutionnel, le jeune n'a pas eu de soutien de la part des membres de sa famille. Ses parents ont également vécu très lourd (hospitalisation en psychiatrie, délits, consommations de substances...)

Dans le passé, Anémone a pu commettre des Faits Qualifiés d'Infractions avec certains proches.

Nous avons accompagné le jeune dans la recherche de solutions afin d'améliorer ses conditions de vie. En commençant par l'informer sur ses droits et l'aider à débloquer le Revenu d'Intégration Sociale au départ du CPAS de Seraing. Ensuite, le soutenir dans sa recherche d'un logement, en lui proposant d'accéder à un appartement au départ de notre projet de prise d'autonomie à Saint-Nicolas.

Le jeune étant de moins en moins mobilisable ces derniers mois. Il n'a pas pu intégrer le projet. De plus, ne respectant pas le PIIS (projet d'intégration) qu'il a signé au CPAS, ses droits lui ont été retirés. Par conséquent, le jeune est à nouveau dans une situation d'extrême pauvreté (SDF, sans revenu, etc).



4. Questionnement autour de l'exercice de la parentalité

Le terme "parentalité" apparaît dans les années 1970 en réponse à plusieurs transformations profondes de la famille (diversité des formes familiales, co-responsabilité de l'éducation, évolution des rôles masculins et féminins, dynamique parentale...). "La parentalité est l'ensemble des droits et des devoirs, des réaménagements psychiques et des affects, des pratiques de soins et d'éducation, mis en œuvre pour un enfant par un parent (de droit ou électif) indifféremment de la configuration familiale choisie" (C. Sellenet, 2007).

Trois composantes interreliées à la parentalité (Didier Houzel, 1999):

- Les aspects juridiques (droits et devoirs) et symboliques
- L'expérience de la parentalité : les dimensions subjectives, psychiques
- La pratique de la parentalité : les actes concrets, les tâches "effectives »

La dynamique entre ces trois composantes fait que la modification d'une composante entraîne des réajustements dans les autres.

L'exercice de la parentalité tente d'apporter le cadre nécessaire pour qu'un enfant puisse se développer. Il inclut l'autorité parentale mais ne s'y résume pas. Il concerne les tâches qui incombent à chacun des parents, aussi bien les soins à l'enfant que les interactions comportementales ou les pratiques éducatives. La parentalité est influencée par les contextes affectif, familial, social, économique, culturel, juridique, etc. La responsabilisation des parents contribue à occulter les causes sociales des problèmes (M. Vandebroek, 2006).

Les causes sociales sont :

- Fragilisation socio-économique,
- Isolement,
- Nouvelles pressions,
- Diversité et contradiction des repères,
- Attentes et pressions d'épanouissement,
- etc.

Les difficultés perçues dans l'exercice de la parentalité peuvent être relatives à une perte d'efficacité, à une perte de ressources dans les rôles des parents. Ceux-ci éprouvent alors des difficultés, voire sont incapables, de répondre momentanément ou durablement aux besoins de leur(s) enfant(s). Les besoins de l'enfant sont tant les besoins physiologiques

(alimentation, hygiène, sommeil, santé) que les besoins de sécurité, d'appartenance, de reconnaissance et de réalisation de soi.

Le soutien à la parentalité doit d'abord s'interroger sur la manière dont les parents définissent leur rôle plutôt que décliner ce qu'ils devraient faire ou être.

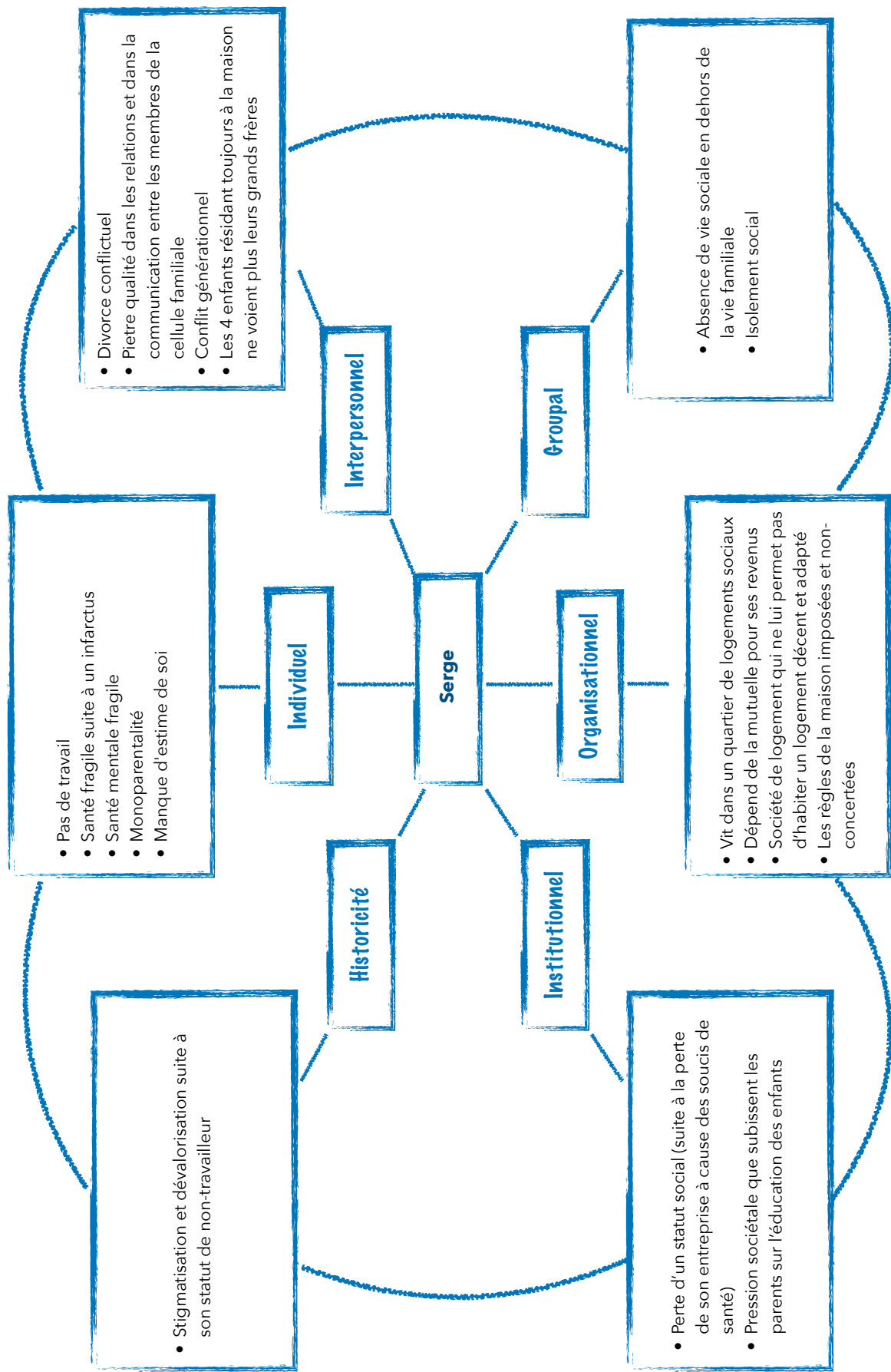
Les objectifs du soutien sont l'émancipation, le fait de rompre l'isolement, de créer de la solidarité et de la citoyenneté, d'aider les parents à mieux gérer leurs problématiques personnelles, à mieux organiser leurs ressources, de rendre accessibles les services dont ils ont besoin et, pour terminer, de les accompagner dans l'exercice et la pratique de leur parentalité et, le cas échéant, de les soutenir face à des difficultés qu'ils pourraient rencontrer.

En matière de soutien et d'accompagnement à la parentalité, notre approche idéologique part du postulat de départ que tous les parents ont des compétences, présentes et activées à des degrés différents et variables d'un individu à l'autre, vis-à-vis d'un enfant ou d'un autre. Mais des facteurs intrinsèques et extrinsèques aux parents viennent entraver la mise en exergue de ces compétences parentales. Selon Christine Sellenet (citée dans le référentiel du soutien à la parentalité / ONE), celles-ci sont composées de savoirs, de savoir-faire, de capacités à résoudre des problèmes, d'aptitudes naturelles ou acquises et de savoir-être.

Partant de ces constats, nos actions tendent vers une complémentarité des interventions afin d'aborder la parentalité sous différents angles, tels que, notamment, dans l'intimité (accompagnement individuel, prévention éducative et co-construction de l'intervention), vers l'ouverture à d'autres expériences (aide mutuelle) et par la mobilisation (actions communautaires et prévention sociale).

Situation : Serge

Serge est un papa d'une soixantaine d'années. Il a plusieurs enfants dont 4 qui vivent à la maison. Serge a la garde exclusive. Les enfants vont de temps en temps chez leur maman. Serge a eu un problème de santé il y a plusieurs années qui l'a forcé à cesser son activité professionnelle. Serge occupe un logement inadapté (surpopulation) et est donc contraint de dormir dans le canapé. Il nous contacte pour un soutien administratif et juridique en lien avec la situation de ses enfants mais aussi pour un soutien d'ordre socio-éducatif à la maison. Un travail autour de la dynamique familiale est également effectué.



5. Rupture Familiale

Les relations familiales peuvent parfois être compliquées entre les différentes générations qui composent les familles. Mais qu'en est-il quand les liens se retrouvent complètement rompus ? Quand la communication devient impossible ? Quand le simple fait de cohabiter devient irréalisable ? Au CIAJ, 14% du public que nous rencontrons est en rupture familiale.

Nous en identifions plusieurs explications :

- La pauvreté et la précarisation des familles.
- La séparation des parents (divorce, séparation conjugale...) au sein de laquelle les enfants peuvent parfois se trouver "coincés » dans des situations de conflit de loyauté entre les deux parents.
- Les difficultés dans l'exercice parental (le fait de ne pas être soutenu en tant que parent; le manque de repères éducatifs avec peu de règles à la maison, peu de valeurs transmises; le manque de cohérence éducative entre les parents, accentué lorsque les parents sont séparés et sont dans des difficultés relationnelles...).
- Les mineurs étrangers non-accompagnés qui ont dû fuir leur pays et se retrouvent sans parents, voire sans famille.
- Le placement des enfants en institution.
- Le burn-out parental.
- Le manque de communication entre les membres d'une famille et les différentes façons de voir les choses, les différents modes de vie...
- Les difficultés liées à la monoparentalité (manque de soutien, manque de temps de qualité, difficulté de prendre soin de soi en tant que parent seul...).
- L'échec ou le décrochage scolaire.
- ...

On considère la rupture familiale comme une conséquence possible des difficultés relationnelles évoquées ci-dessus. Les jeunes qui vivent ces situations n'ont soit plus aucun contact avec leurs parents ou leur famille, soit, malgré cette rupture, vivent toujours sous le même toit, ce qui entraîne bien évidemment d'autres difficultés.

Un jeune qui vit une rupture familiale, quelque soit la façon dont cette rupture est intervenue, risque de rencontrer des problématiques spécifiques telles que le manque de soutien, le manque de repères, une faible estime de soi, un manque de confiance en soi, un isolement, un repli sur soi-même, le développement de troubles de l'attachement, des situations de précarité précoce, une vulnérabilité...

Environ 25% des jeunes (18-25 ans) en « errance » ont un parcours dans le secteur de l'Aide à la Jeunesse.

37,0 % d'entre eux sont des femmes. Les jeunes adultes qui sont passés par l'Aide à la Jeunesse séjournent plus souvent que les autres en foyer d'hébergement ou en séjour temporaire, en institution, dans l'espace public et en hébergement d'urgence.

Les jeunes adultes sortant d'une institution de l'aide à la jeunesse ont moins souvent un travail que les autres . Ils font plus souvent appel au revenu d'intégration sociale et/ou à une allocation pour personnes handicapées.

Pour ces jeunes, la situation de sans-abrisme ou d'absence de chez-soi résulte plus souvent d'un conflit avec la famille ou des amis, de problèmes relationnels, de troubles psychiques , de violences , d'une assuétude et/ou du renvoi d'une institution.

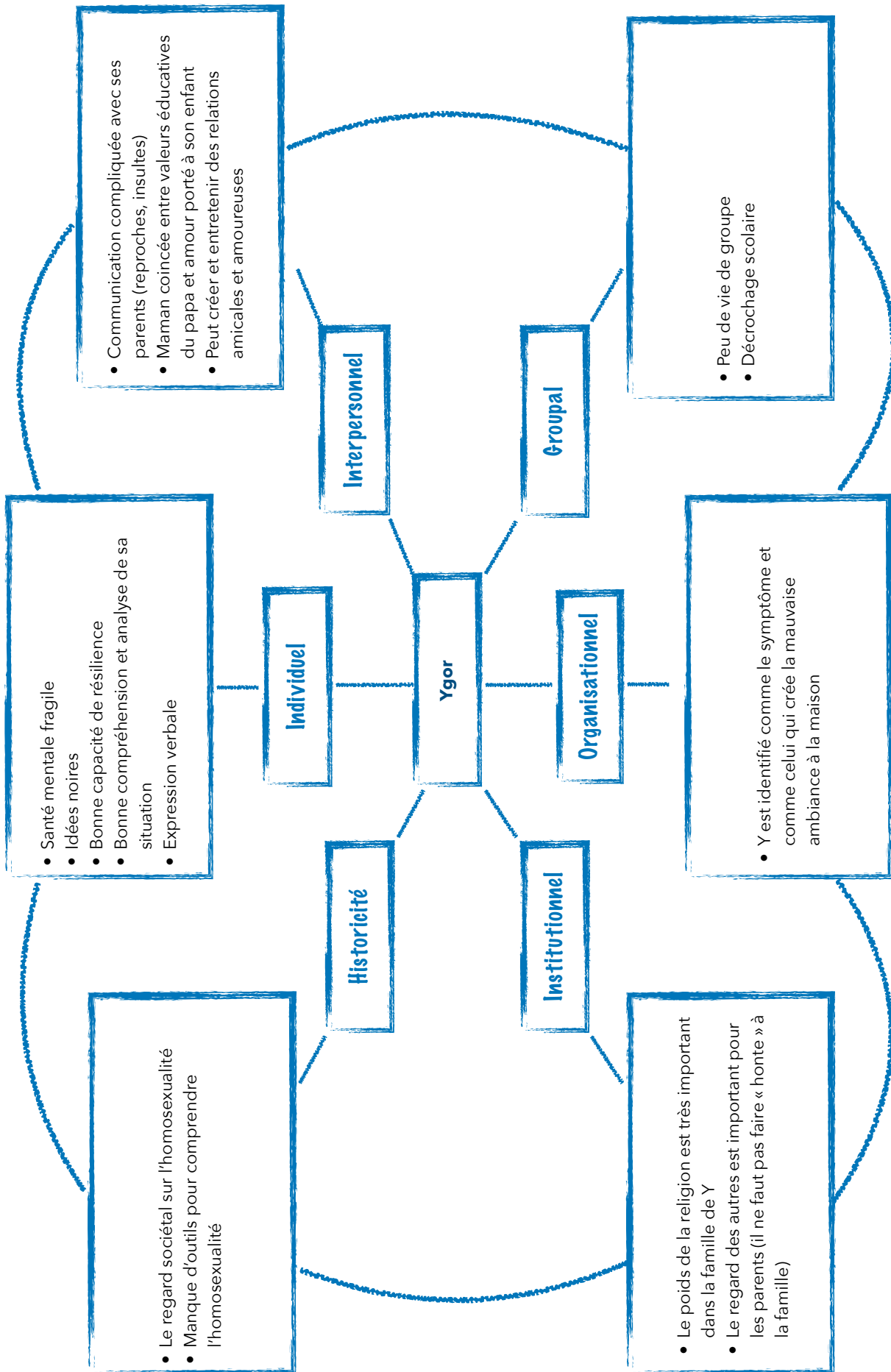
Les jeunes adultes qui sont passés par l'aide à la jeunesse sont plus nombreux à être restés 1 à 2 ans sans lieu de résidence stable.

Ce groupe de jeunes adultes en errance est plus souvent confronté à des problèmes de santé. On observe davantage chez eux une (suspicion de) déficience mentale, une (suspicion de) problématique psychique et une (suspicion d') assuétude¹⁰.

¹⁰ https://www.aidealajeunesse.cfwb.be/index.php?eID=tx_nawsecured1&u=0&q=0&hash=52aacae82c153934ada785fded7f4b674f2c15f3&file=fileadmin/sites/ajss/upload/ajss_super_editor/DGAJ/Documents/Etudes_et_Recherches/Jeunes_Sans-Abrisme_et_Absence_de_chez-soi_1_.pdf

Situation: Ygor

Ygor est un jeune de 16 ans. Il vit avec son père, de confession musulmane, sa maman, de confession catholique et ses deux petits frères. Quand nous le rencontrons, cela fait 5 mois qu'il a fait son coming-out à ses parents. Les relations entre eux se sont dégradées depuis. Y quitte de plus en plus la maison sans prévenir, et parfois ne revient pas. Il se désinvestit de l'école. Selon Y, c'est à cause des mauvaises relations avec ses parents qu'il adopte ces attitudes. Tandis que selon les parents, c'est parce que Y adopte ces attitudes que leur relation s'est détériorée. Nous intervenons en proposant une médiation pour rétablir une communication entre les membres de la famille.



6. Difficultés Relationnelles

Avoir de bonnes relations est un élément vital de notre équilibre psychique. Se sentir compris, accepté, respecté ou soutenu, pouvoir faire confiance, aimer et être aimé participe à notre bien-être et nous procure un sentiment de sécurité, de l'estime de soi.

Il est ordinaire de vivre, à l'occasion, des différends et des conflits avec des proches : famille, amis, conjoint ou collègues. Une relation équilibrée n'est donc pas une relation dépourvue de conflits, ceux-ci doivent pouvoir se dire, s'exprimer sans menacer la relation.

Un problème relationnel survient lorsque ces différends et ces conflits prennent toute la place ou nous amènent à ressentir des symptômes de troubles mentaux.

Notre développement psychosocial se construit dans le temps, grâce aux interactions, aux relations avec notre entourage propre ou dans la société. C'est ainsi que se construisent la personnalité et les modes relationnels qui seront ceux de l'adulte.

Les éléments déclencheurs de problèmes relationnels : opinions, valeurs différentes, changement de vie (naissance, séparation, nouvelle relation...), problèmes financiers, dépendances (alcool, drogue, jeux, internet...), intimidation ou harcèlement, problèmes mentaux, jalousie, manque de confiance, communication compliquée, manque d'empathie, fragilité psychologique, parcours de vie, multiplicité des difficultés du quotidien...

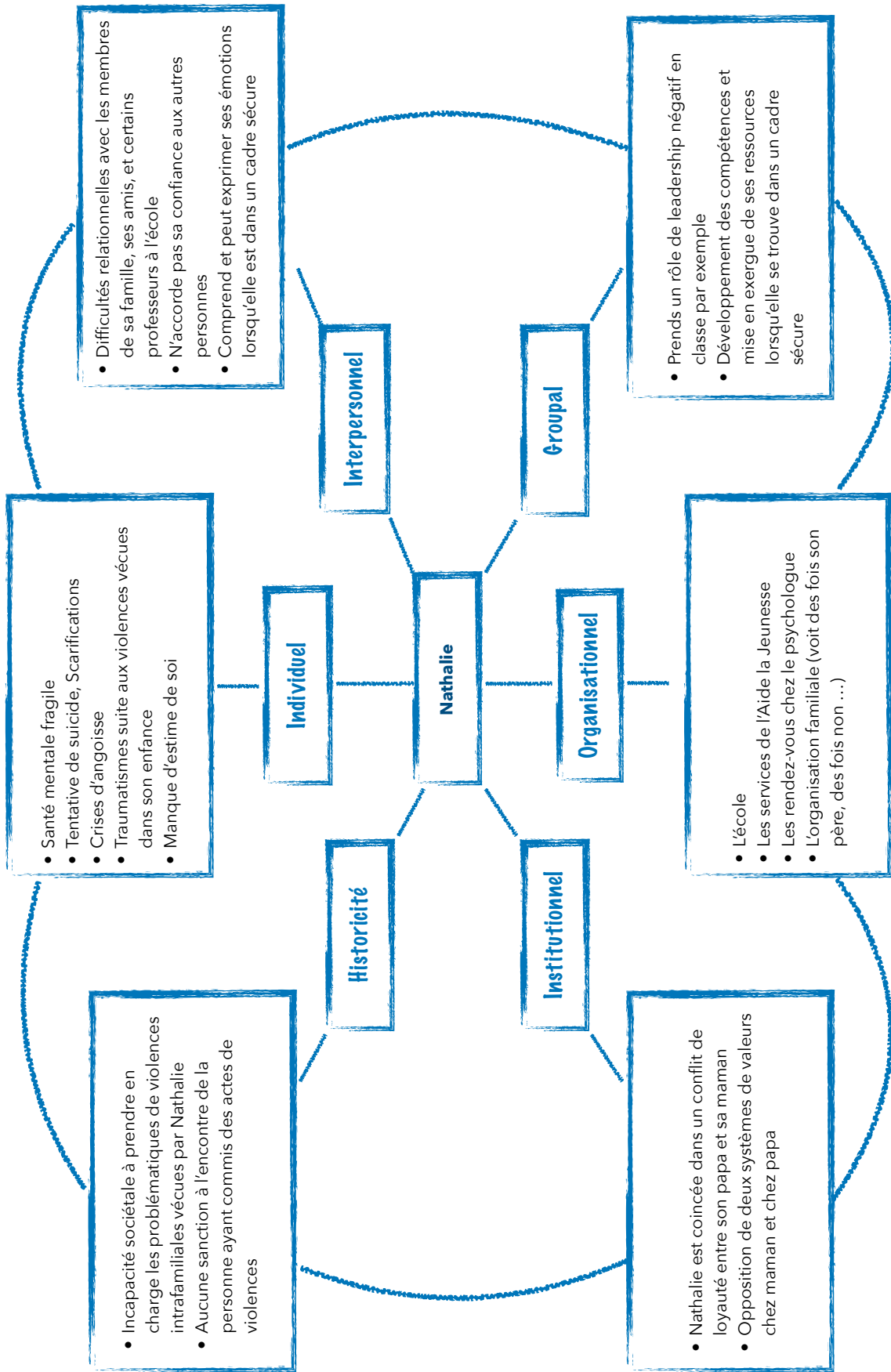
Les conséquences de problèmes relationnels : anxiété, inquiétude, tristesse, dépression, épuisement, stress, faible estime de soi, sentiment d'abandon ou d'isolement, insomnies, dépendances, idées suicidaires, ruptures familiales...

Le travail quotidien effectué au sein de notre AMO confirme ces constats et montre que les difficultés relationnelles sont au centre des thématiques identifiées dans nos derniers rapports d'activités. Cette analyse qualitative et quantitative met en avant que ces difficultés sont vécues par 28% de notre public cible au cours des trois dernières années (soit la deuxième thématique la plus fréquemment rencontrée).

Il semble important de noter que les difficultés relationnelles ne se limitent pas à la sphère familiale, on remarque également qu'elles peuvent s'étendre de manière générale dans l'environnement social du jeune (amis, proches, école, quartier...). Nous y accordons donc une attention particulière dans la mise en place de nos actions afin de (re)créer et renforcer les liens sociaux, tant au niveau intra qu'extra familial.

Situation : Nathalie

Nathalie est une jeune adolescente de 15 ans. Elle habite avec sa maman et son petit frère. Nathalie va à l'école de manière régulière. Elle voit de temps en temps son papa. Elle et son frère ont été témoins, plus jeunes, de la violence de leur papa envers leur maman. A l'âge de 10 ans, Nathalie a été contrainte de regarder des vidéos pornographiques où apparaissait son propre père. Elle a fait une tentative de suicide lors d'un week-end chez son papa qu'elle explique par le mal-être qu'elle ressent. Elle fait très peu confiance aux autres et ne se sent pas à l'aise dans la foule. Malgré cela, Nathalie est une jeune pleine de ressources et qui exprime très clairement son histoire familiale ainsi que ses ressentis.



7. Délinquance

"La délinquance est l'ensemble des délits, infractions et crimes commis en un lieu ou durant une période donnée, quand on se place d'un point de vue statistique, social ou pénal."¹¹

Délinquance juvénile :

En science sociale, la délinquance juvénile concerne principalement les actes qui sont commis par des mineurs. En Belgique, Les mineurs ayant commis un fait qualifié infraction (FQI) ne peuvent en aucun cas être assimilés aux majeurs quant à leur degré de responsabilité et aux conséquences de leurs actes. Les peines sont fixées par un Tribunal de la Jeunesse.

Dans la plupart des cas, la délinquance juvénile est à mettre en relation avec l'interaction de plusieurs facteurs de vulnérabilité: l'échec scolaire, la fragilité des relations avec les parents, les amis, etc. La structure familiale (monoparentale ou recomposée) n'est pas identifiée en soi comme un facteur de vulnérabilité. En revanche, la qualité du lien avec les parents et la capacité de vigilance parentale le sont. Cette qualité est corrélée aux conditions socio-économiques de vie (pauvreté, accès à un logement, accès aux loisirs, accès aux droits...).

Notre mission est d'aller à la rencontre des jeunes en difficulté et de conduire une action éducative sur notre territoire d'intervention. Parmi ces jeunes, un certain nombre ont été, sont ou seront exposés au risque de délinquance. Mais nous sommes vigilants à ce que notre intervention reste dans le champ de la prévention éducative et sociale et non dans celui de la sécurité ou du maintien de l'ordre.

L'objectif est avant tout de proposer une offre relationnelle et éducative à des jeunes qui ne sont pas tous demandeurs. La libre adhésion, fondement de notre ASBL, positionne la demande du jeune, explicite ou implicite, comme centrale et fixe les limites dans la collaboration.

Les relations établies nous permettent d'accompagner et de soutenir les jeunes face aux difficultés qu'ils rencontrent. L'action éducative a pour objectif de renforcer la personnalité de l'individu et son intégration sociale mais aussi de l'aider à s'émanciper.

Nous sommes également amenés à travailler avec des personnes qui sont victimes d'infraction. Notre mission est d'accompagner ces individus dans la recherche d'informations pratiques et compréhensibles relatives à leurs droits et devoirs mais aussi à ce qu'ils peuvent attendre de la police, de la justice et des services d'aide.

Quelques chiffres :

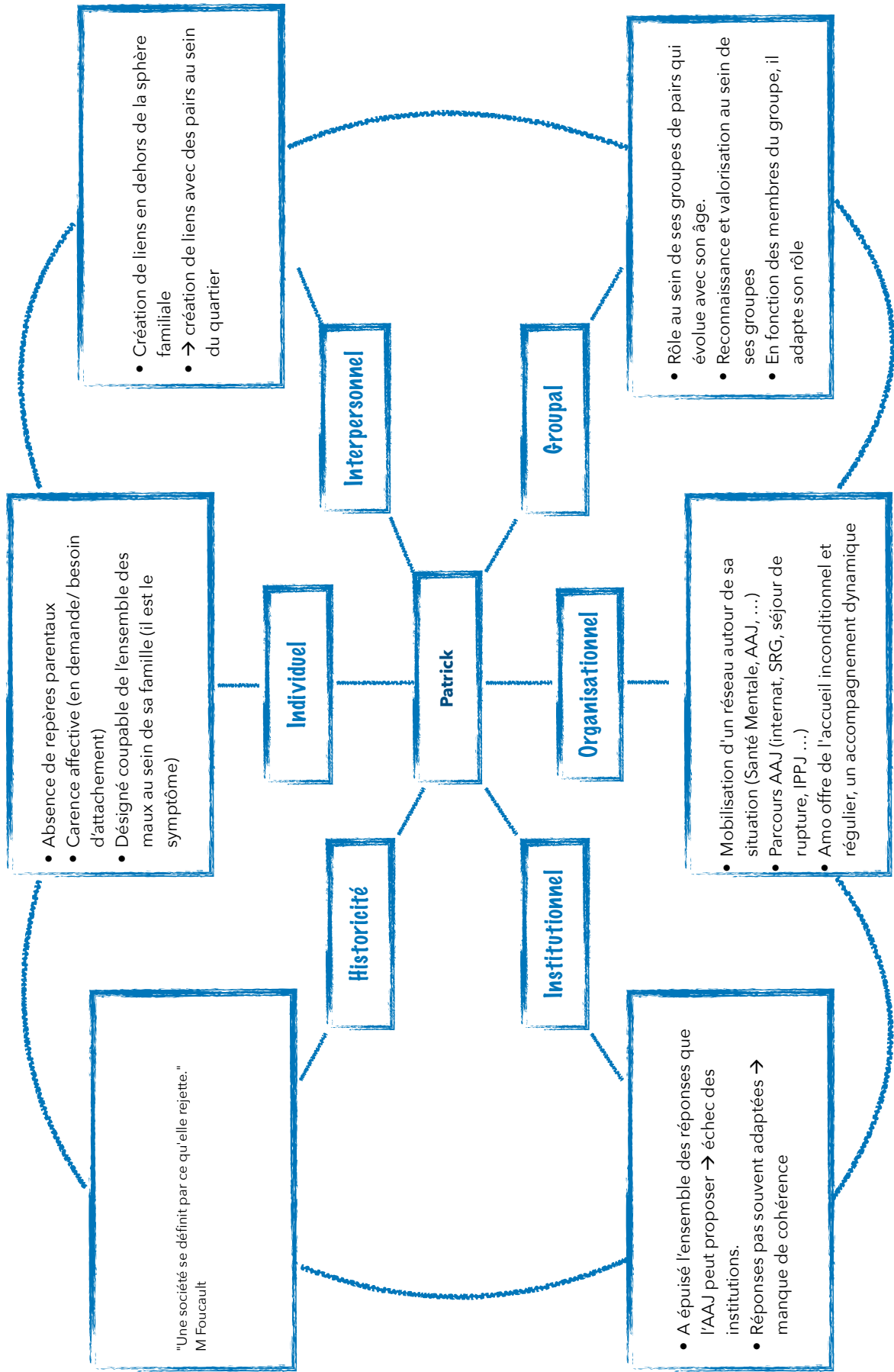
En Belgique, les parquets de la jeunesse montrent qu'en 2021, les faits qualifiés infraction ont diminué de 6% par rapport à 2020 (passent de 69.779 affaires en 2020 à 65.377 en

¹¹ <https://www.toupie.org/Dictionnaire/Delinquance.htm>

2021). Par ailleurs, il est à noter que 80% des FQI en 2021 sont commis par des garçons. Dans un peu plus de la moitié des affaires, il s'agit d'un mineur ayant entre 16 et 18 ans. En ce qui concerne les mineurs en danger, le nombre d'affaires enregistrées a augmenté de 7% en 2021 (passant de 91.398 en 2020 à 97.816 en 2021). Pour ces affaires, il est à noter qu'il y a autant de filles que de garçons concernés (50/50). Il s'agit d'enfants de moins de 12 ans dans plus de la moitié des cas. (53%).

Situation Patrick

Patrick est un jeune habitant de Seraing. Ses parents ont divorcé quand il avait 5 ans, il a alors été accueilli par ses grands-parents. Il avait très peu de contacts avec ses parents. Au niveau scolaire, on l'a orienté rapidement vers un enseignement spécialisé de type 3 (troubles du comportement). Très jeune, il a fréquenté notre service, il participait aux activités. Vers ses 10-11 ans, il a fréquenté la rue, il restait principalement avec les grands du quartier. Il a été valorisé dans son groupe par des actes de petite délinquance. Il s'est très vite retrouvé placé dans des institutions de l'Aide à la Jeunesse et a rapidement décroché de l'école. L'engrenage du jeune dans la délinquance n'a fait que s'accroître au fil des années et de ses nouvelles rencontres ... A tout moment, le jeune savait qu'il trouverait un point de chute dans notre institution. Il évoque avec les travailleurs sociaux son vécu et ses difficultés, un lien de confiance s'est créé durant toute ces années. Notre cadre de travail permet de garder une approche et une présence inconditionnelle pour le jeune.



8. Violences liées au genre

La violence basée sur le genre (VBG), parfois aussi appelée violence sexiste, se réfère à l'ensemble des actes nuisibles, dirigés contre un individu ou un groupe d'individus en raison de leur identité de genre. Elle prend racine dans l'inégalité entre les sexes, l'abus de pouvoir et les normes néfastes. Cette expression est principalement utilisée pour souligner le fait que les déséquilibres de pouvoir, structurels, fondés sur le genre, placent les femmes et les filles dans une position leur faisant courir un plus grand risque d'être l'objet de multiples formes de violence. Même si ce sont elles qui souffrent de façon disproportionnée de la VBG, elles ne sont pas les seules, les hommes et les garçons peuvent aussi en être la cible. L'expression est également parfois utilisée pour décrire la violence à l'encontre des populations LGBTQI+, s'agissant de la discrimination dont elles font l'objet, liée en particulier aux normes de masculinité/féminité et/ou de genre.

Cette violence se définit comme tout acte de violence basée sur le genre entraînant, ou pouvant entraîner, des souffrances ou des troubles physiques, sexuels ou mentaux. Cette définition inclut la menace de tels actes, la coercition ou la privation arbitraire de liberté, que ce soit dans la vie publique ou privée. De même, la violence à l'égard des femmes, des filles et des personnes LGBTQIA+ englobe, sans s'y limiter, la violence physique, sexuelle et psychologique intrafamiliale ou au sein de la communauté en général, et qui est perpétrée ou tolérée par l'État.

Quelques chiffres¹²

Moins de 40% des femmes qui subissent des violences demandent de l'aide sous une forme ou une autre. Dans la majorité des pays pour lesquels on dispose de données sur ce sujet, la plupart des femmes qui demandent de l'aide se tournent vers leur famille ou leurs amis, et très peu d'entre elles sollicitent les institutions officielles, telles que la police et les services de santé. Moins de 10 pour cent de celles qui demandent de l'aide font appel à la police.

Uniquement à travers un recensement des articles de presse en ligne, nous déplorons depuis début le début de l'année 2023 en Belgique au moins 23 victimes de féminicide¹³. 24,9% des femmes se sont fait et/ou se font imposer des relations sexuelles forcées par leur conjoint, selon le sondage réalisé par Amnesty International et SOS Viol en 2014.¹⁴

¹² Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (2015). The world's women 2015: Trends and statistics, p. 159.
https://www.unwomen.org/fr/what-we-do/ending-violence-against-women/facts-and-figures#_edn11

¹³ <https://stopfemicide.blogspot.com/2023/01/update-2023-au-moins-1-femicide.html>

¹⁴ <https://www.amnesty.be/campagne/droits-femmes/viol/campagne-viol-belgique-2014-archives/article/faits-chiffres-viol-2014>

L'ONG Plan International a donné les résultats de son enquête Safer Cities sur le harcèlement de rue. L'enquête a été réalisée en 2019 à Bruxelles, Charleroi et Anvers. Elle se base sur une étude menée auprès de 700 jeunes âgés de 15 à 24 ans. Les résultats sont accablants, ce sont neuf jeunes filles et femmes sur 10 qui sont victimes de harcèlement de rue. Les types de harcèlement les plus fréquents sont les sifflements (82%), les regards insistants (79%) ou encore les remarques sur l'apparence (62%). Les tentatives d'approche trop flirteuses et les attouchements non souhaités représentent quant à eux respectivement 59 % et 36% des types de harcèlement. L'étude, réalisée avec l'institut de sondage Dedicated démontre cependant que ce sont 91 % des filles et jeunes femmes, et tout de même 28 % des garçons ou jeunes hommes interrogés qui ont été victimes de ce phénomène.¹⁵

Les chiffres concernant la perception de la sexualité chez les jeunes de 15 à 25 ans sont aussi très interpellants : un tiers des jeunes interrogés pensent ainsi qu'il est normal d'insister pour avoir des rapports sexuels et que l'on ne peut pas parler de viol si une personne ne dit pas explicitement « non ».

- Une victime de violence sexuelle sur deux y a été exposée pour la première fois avant l'âge de 19 ans (48 %)
- Une femme sur cinq a été victime de viol (20 %)
- Seules 14 % des femmes qui ont porté plainte pour des faits de violence sexuelle se déclarent satisfaites de cette démarche

La persistance des préjugés masculins sur la question du viol et des violences sexuelles est un autre élément particulièrement problématique émanant de ce sondage. Les réponses fournies par les hommes interrogés indiquent ainsi que 20 % d'entre eux pensent que les femmes aiment être forcées, et que la violence est sexuellement excitante pour elles. Plus inquiétant encore, ils sont 39 % à considérer que, lorsqu'il s'agit de porter plainte pour viol, les femmes accusent souvent à tort.

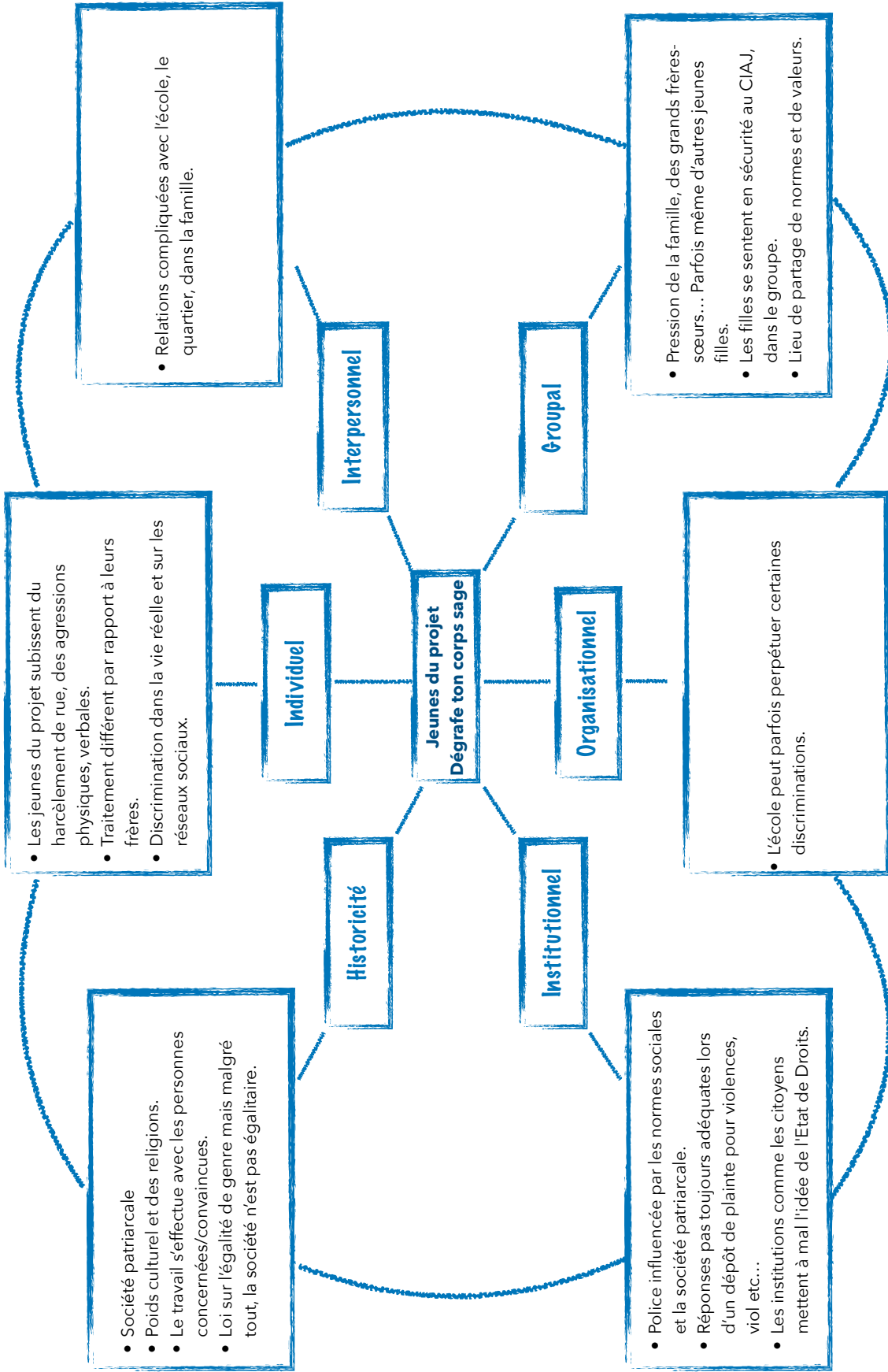
Le sondage Amnesty International-SOS Viol a été réalisé en septembre-octobre 2019 par Dedicated, via Internet, sur un échantillon strictement représentatif, auprès de 2 300 personnes âgées de 15 à 85 ans¹⁶

¹⁵ <https://www.levif.be/belgique/neuf-femmes-sur-dix-victimes-de-harcelement-de-rue/>

¹⁶ <https://www.amnesty.be/infos/actualites/article/belgique-sondage-indique-violences-sexuelles-touchent-jeunes#:~:text=Par%20ailleurs,20%20des%20femmes,et%20SOS%20Viol%20en%202014.>

Situation : Projet Dégrafe Ton Corps Sage.

Le projet est à l'initiative de jeunes serésiennes âgées de 14 à 18 ans. Elles ont souhaité dénoncer les discriminations de genre qu'elles vivent chacune à leur niveau. Elles ont pu exprimer subir du harcèlement de rue, parfois de la violence physique/verbale, une éducation différente de leurs frères...



9. Épanouissement dans la scolarité

Nous entendons par « être épanoui » le fait d'acquérir la plénitude de ses facultés intellectuelles ou physiques ; être bien dans sa peau, dans son corps.

De nombreux facteurs entrent en compte pour qu'un jeune soit épanoui dans sa scolarité. Ces facteurs, nous les classons en deux catégories : internes et externes à l'école.

Facteurs internes : bonne relation élève / professeur, entente et respect entre les élèves, bonne communication entre l'école et les parents, sentiment de gérer la charge de travail, cadre scolaire visant la réparation et des règles constructives plutôt que la sanction, écoute du jeune, de ses envies et ses besoins, soutien dans les apprentissages, tolérance et accueil de chacun dans son identité...

Facteurs externes : parents soutenant, contexte et matériel adapté (ordinateurs, espace pour travailler dans le calme...), choix d'option réfléchi et ayant du sens pour le jeune, relations saines, accessibilité d'un soutien scolaire hors de l'école, accessibilité aux droits scolaires (bourse d'étude, obligation scolaire...),etc.

Il est difficile de chiffrer objectivement l'épanouissement car cela comprend énormément de facteurs. Par ailleurs, de nombreux jeunes ne rencontrent pas tous ces facteurs et ne sont pas pour autant mal dans leur peau.

A l'inverse, certains de ces facteurs non rencontrés par le jeune provoquent de nombreuses conséquences et difficultés: décrochage passif ou actif, perte de sens et de motivation, résultats en chute libre, choix d'option par défaut...

Le décrochage scolaire est en hausse et nous accompagnons de nombreux jeunes dans cette situation. Durant l'année scolaire 2021-2022, 63.939 élèves ont dépassé les 9 demi-jours d'absence injustifiée dont la majorité de l'enseignement secondaire ordinaire (34.856)¹⁷.

L'Europe a mis en place des projets Amarrages subsidiés par le Fonds Social Européen avec pour mission d'accrochage scolaire (lutte contre le décrochage scolaire). Les subsides de 2023-2025 sont calculés en fonction du nombre d'élèves déclarés avec plus de 9 demi-jours d'absences injustifiées pour les mineurs ou 20 pour les majeurs. Les écoles secondaires de notre zone d'intervention ont quasiment toutes obtenu un équivalent temps plein supplémentaire, voire deux. Cela indique que nous avons un taux d'absentéisme assez élevé à Seraing. Il est à noter que les élèves sous certificat médical ne sont pas comptabilisés dans ce calcul, ils sont pourtant nombreux.

¹⁷ <https://www.levif.be/belgique/enseignement/le-decrochage-scolaire-explose-en-2021-2022/>

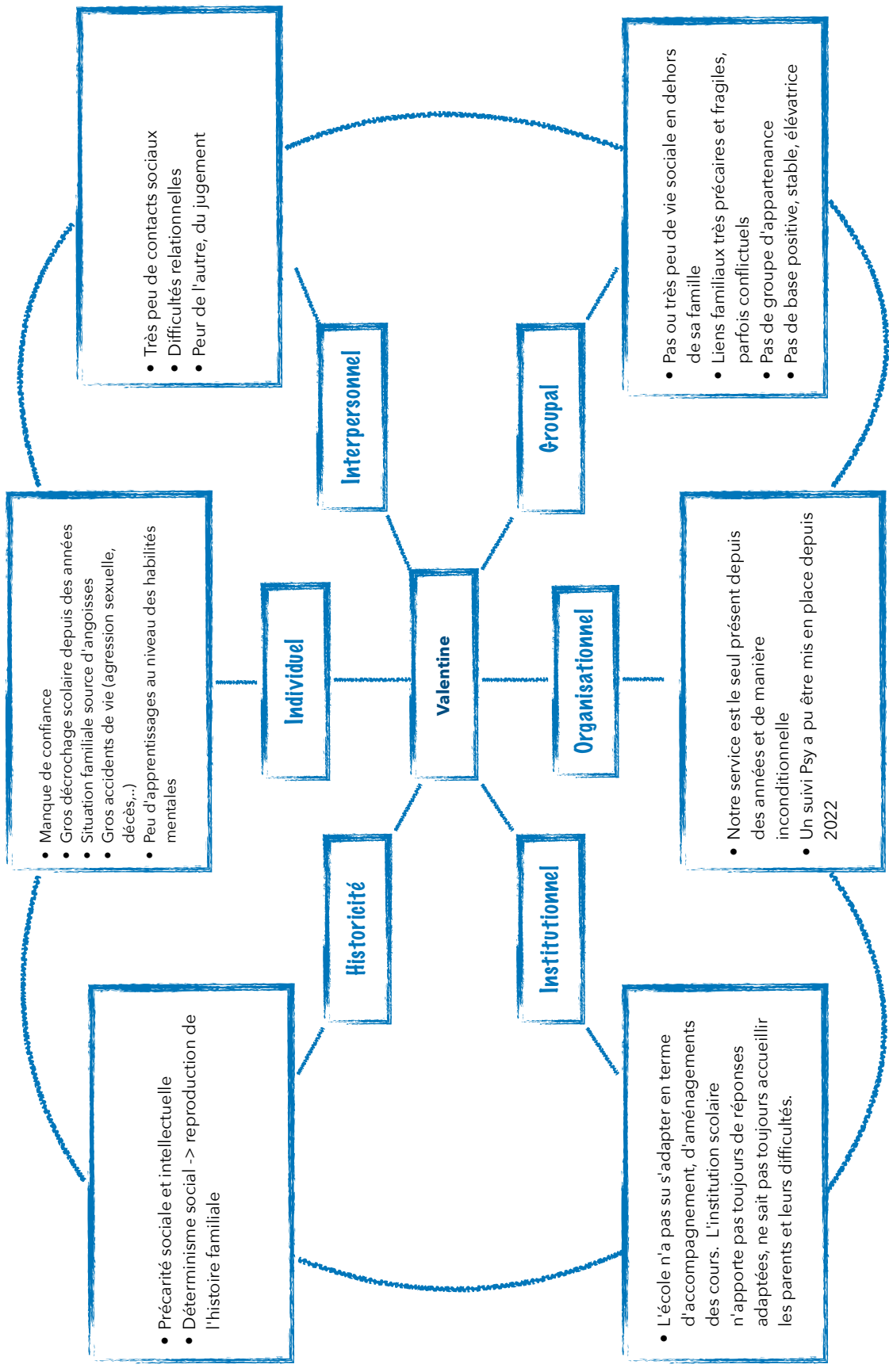
Situation : Valentine

Nous connaissons Valentine depuis qu'elle a 11 ans. Elle en a aujourd'hui 16. L'origine de la demande était un décrochage scolaire, des angoisses et des tentatives de suicide. Sa maman souffrait de nombreux problèmes de santé et Valentine était très inquiète pour elle. Ce qui a eu un impact sur son décrochage scolaire, elle ne voulait plus aller à l'école de peur qu'il arrive quelque chose à sa maman.

Valentine souffre également de grosses migraines.

Elle a du mal à créer du lien avec les jeunes de son âge. Elle fréquente des personnes beaucoup plus âgées qu'elle et semble plus "mature ». Tout cela a joué sur sa stabilité scolaire.

Il y a 1 an et demi, Valentine a vécu une grosse agression sexuelle. Ce qui a renforcé ses difficultés.



Intentions et Stratégies

Intro

Neuf phénomènes, neuf faits sociaux qui sont autant de difficultés quotidiennes qui s'additionnent pour des enfants, des jeunes et des parents qui ne trouvent parfois presque plus aucun interlocuteur vers qui se tourner, vers qui demander une information, de l'aide, une écoute.

S'il est une intention que les services d'Actions en Milieu Ouvert, et le CIAJ en particulier, veulent défendre et portent sur le terrain, c'est celle qui consiste à être au plus proche de ce public dont le sentiment d'abandon est grandissant et légitime. Il est certains quartiers où l'AMO et quelques services d'aide familiale sont les derniers représentants publics présents. Il est donc essentiel que nous restions attentifs à notre démarche "d'aller Vers", cette posture méthodologique, presque idéologique, de rencontre du public dans son milieu de vie, lui garantissant l'inconditionnalité de l'accompagnement, lui rendant une place centrale dans tout ce qui lui permettra d'activer ses ressources et ses compétences.

Pour cela, les stratégies seront aussi claires que simples, bien que pas simplistes.

- L'accessibilité et la disponibilité dans tous les lieux de vie du public constituent des points d'entrée stratégiques pour susciter la demande, garantir la mission service public et répondre avec pertinence aux besoins et aux sollicitations.
- L'accompagnement individuel et le recours à l'outil systémique dans l'analyse de situations permet d'assurer à cet accompagnement une adéquation avec le besoin.
- Le recours au collectif et à la solidarité entre pairs constitue une approche qui nous apparaît comme complémentaire et presque indissociable de l'approche individuelle. Il permet le travail sur le lien social et la confiance en soi comme moteur à l'acquisition de l'autonomie.
- Le projet, ou la possibilité de concevoir l'idéal comme chemin vers un accroissement des compétences, n'est plus seulement un outil, il devient la condition pour accompagner le public vers une prise de conscience de ses potentialités en qu'il soit parent, jeune majeur ou victimes de violences.
- Le réseau, le partenariat, la mise en commun des ressources, des compétences sur des objectifs communs, partagés et durables, enfin, revêt pour le CIAJ une importance première. Bien plus que des collaborations ponctuelles, il s'agit de prendre une place d'acteur dans l'environnement afin de participer aux changements qui s'y opèrent, et donner toute leur dimension aux valeurs de démocratie et de citoyenneté.

1. Accessibilité et disponibilité

Créer les conditions d'accessibilité nécessite une analyse des ressources et des besoins. Nous proposons donc des possibilités diverses pour répondre au mieux au public à savoir:

- Présence régulière formelle et informelle dans les quartiers
- Permanences dans les deux implantations (Seraing, Saint-Nicolas)
- Animations scolaires
- Animations et fêtes de quartiers
- Téléphones et adresses mail individuels
- Communication via les réseaux sociaux et les messageries instantanées.
- Accompagnement dans le milieu de vie
- Accueil Minimare

Les réseaux sociaux ainsi que les outils technologiques ont amené une autre dimension à la communication, ils nous permettent d'échanger rapidement et simplement avec notre public.

Une certaine flexibilité dans nos horaires nous permet de répondre aux jeunes et aux familles dans et hors horaires scolaires.

Objectifs

- Accueillir
- Répondre à la demande
- Être accessibles et disponibles

Méthodes

- Ecoute
- Soutien
- Accompagnement dans les démarches
- Aide administrative
- Orientation

2. Accompagnement Individuel

L'accompagnement individuel se situe au centre de la prévention éducative et se focalise sur les jeunes de 0 à 22 ans, leur famille et leurs familiers.

La prise en charge s'effectue, en principe, toujours en binôme et la mixité de genre est privilégiée. Le travail en famille, au sein du domicile des personnes, est favorisé. Cela permet, en effet, de mieux comprendre la réalité des familles, de s'en imprégner. De plus, les familles restent au sein de ce qu'elles connaissent et sont plus à l'aise dans la co-intervention. Cela répond également au problème de mobilité des personnes vulnérables.

De nombreux outils et grilles (grille d'analyse de la situation, de la demande, fiche d'entretien, fiche d'évaluation...) sont construits et utilisés par les travailleurs pour intervenir auprès des jeunes et des familles.

Le CIAJ privilégie l'outil d'analyse systémique dans l'abord des situations liées à la dynamique intrafamiliale. Chaque acteur du système familial y est vu, et considéré, sous l'angle de sa possibilité à agir sur le système. En effet, partant toujours du double postulat que : le jeune et sa famille doivent garder une place d'acteur dans l'accompagnement et le changement de leur situation et, que le jeune et sa famille recèlent en eux toutes les ressources et le potentiel pour tenir cette place d'acteur, l'analyse de demande et la co-construction de l'intervention permettent dès lors de mettre en œuvre une approche déculpabilisante pour chaque membre de la cellule familiale. La famille prend alors une part active dans l'analyse et dans la construction des objectifs intermédiaires et finaux à atteindre.

Nos objectifs :

- Accompagner le jeune, à sa demande, dans son projet individuel, scolaire, d'intégration, d'autonomie....
- Faciliter l'information et l'accès aux droits sociaux, fondamentaux, aux loisirs...
- Accompagner les parents dans l'exercice et la pratique de leur parentalité et, le cas échéant, les soutenir face aux difficultés rencontrées.
- Orienter et accompagner le jeune, sa famille et ses proches vers des services spécialisés en fonction des difficultés exprimées et/ou ressenties. Cette orientation permet également d'étoffer ou d'élargir le réseau autour de familles souvent isolées.

3. Prise d'Autonomie

Depuis quelques années, Le CIAJ propose d'accompagner les jeunes dans leur prise d'autonomie. Nous avons constaté une augmentation de la demande d'accompagnement des jeunes adultes. 25,74% de nos demandeurs ces trois dernières années sont des jeunes de plus de 18 ans, en partie en demande de prise d'autonomie.

Pour tenter de répondre à cette problématique, nous avons mis en place plusieurs projets de soutien et d'accompagnement à la prise d'autonomie.

« Être autonome signifie avoir la faculté d'agir librement ». Il existe plusieurs formes d'autonomie (physique, psychologique, économique, sociale et juridique).

Le logement comme outil pour la prise d'autonomie

Sur notre territoire d'intervention, nous avons élaboré des projets de prise d'autonomie par le logement en partenariat avec plusieurs institutions. Un bâtiment à Saint-Nicolas et un autre à Seraing (courant 2024) nous permettent via des partenariats avec les agences immobilières sociales de s'adresser à un public jeune entre 18 et 25 ans en situation de grande précarité ou proche du sans-abrisme.

Il met à disposition des logements transitoires pour une période de 18 mois maximum, 6 mois renouvelables 2 fois. L'objectif est de proposer un point d'appui avec un accompagnement social afin de permettre la (re)construction d'un projet de vie, d'un projet de formation, d'un projet professionnel. Ce projet s'appuie sur des partenariats intra et intersectoriels. Un travail important de construction de ce partenariat avec les agences immobilières sociales, les CPAS, et des AMO partenaires garantissent à l'action son caractère innovant mais également ses possibilités de réussite.

L'entrée dans le projet de prise d'autonomie se base sur la demande du jeune lui-même. L'idée maîtresse du projet est évidemment la place du jeune lui-même dans le processus de prise d'autonomie. Il reste le seul mandant de l'accompagnement et construit son projet avec le soutien de l'équipe.

Toute la méthodologie s'articule autour "d'allers-retours" entre l'accompagnement individuel et des ateliers collectifs permettant in fine aux jeunes d'élaborer un projet de vie et professionnel. La méthodologie privilégie un travail relationnel, de remobilisation des ressources du jeune, d'accompagnement vers l'accès et recours aux droits (logement, santé, épanouissement socioculturel, enseignement, insertion socioprofessionnelle,

formation, emploi...) et à la connaissance des obligations. Notre projet vise l'émancipation et l'autonomisation sociale et économique du jeune.

Les objectifs/ intentions sont

- Relatifs au logement et à sa gestion quotidienne :
 - Sensibiliser le jeune à une hygiène de vie
 - Sensibiliser le jeune à une alimentation équilibrée
 - Sensibiliser le jeune à la gestion administrative
 - Sensibiliser le jeune à la gestion d'un budget
 - Sensibiliser le jeune dans la connaissance et le respect du voisinage
- Relatifs à son insertion sociale
- Mobiliser un réseau et des ressources autour du jeune
- Favoriser le jeune à un éveil culturel
- Accompagner le jeune dans la recherche d'un loisir
- Travailler sur l'environnement du jeune
- Apprentissage par les pairs (approche collective)
- Relatifs à d'autres perspectives de logement et d'autonomie
 - Constituer une épargne locative
 - Accompagner le jeune dans la recherche d'un nouveau logement
 - Soutenir le jeune dans une démarche d'apprentissage et/ou d'emploi

Fonds Social Européen: FSE+

Comme d'autres services AMO de la région liégeoise, nous avons obtenu des moyens auprès du FSE afin de développer l'accroche, la remobilisation et l'accompagnement des jeunes en difficultés d'apprentissage par la mise en place d'une approche pluridisciplinaire, d'actions de mentorat, de tutorat, de coaching, des programmes de volontariat et de service citoyen ou d'un accompagnement psychosocial. L'idée étant de permettre aux jeunes d'élaborer un projet de vie et professionnel.

Notre projet s'inscrit dans la volonté de créer une dynamique partenariale autour du parcours d'inclusion des jeunes dits vulnérables, de 15 à 29 ans. Il envisage de réduire les obstacles et les freins dans le parcours d'inclusion du jeune par le rassemblement et la coordination des ressources intersectorielles des opérateurs de l'Aide à la jeunesse, de l'enseignement et de l'action sociale au bénéfice de ces jeunes vulnérables. La méthodologie développée privilégie un travail relationnel, de remobilisation des ressources du jeune, d'accompagnement vers l'accès et recours aux droits (logement, santé, épanouissement socioculturel, enseignement, insertion socioprofessionnelle, formation, emploi...) et à la connaissance des obligations. Notre projet vise l'émancipation et l'autonomisation sociale et économique du jeune.

Les objectifs/ intentions sont

- Relatifs au logement et à sa gestion quotidienne :
 - Sensibiliser le jeune à une hygiène de vie
 - Sensibiliser le jeune à une alimentation équilibrée
 - Sensibiliser le jeune à la gestion administrative
 - Sensibiliser le jeune à la gestion d'un budget
 - Sensibiliser le jeune dans la connaissance et le respect du voisinage
- Relatifs à son insertion sociale
- Mobiliser un réseau et des ressources autour du jeune
- Favoriser le jeune à un éveil culturel
- Accompagner le jeune dans la recherche d'un loisir
- Travailler sur l'environnement du jeune
- Apprentissage par les pairs (approche collective)
- Relatifs à d'autres perspectives de logement et d'autonomie
 - Constituer une épargne locative
 - Accompagner le jeune dans la recherche d'un nouveau logement
 - Soutenir le jeune dans une démarche d'apprentissage et/ou d'emploi

Les effets attendus

Travailler l'autonomie du jeune en (re)valorisant ses compétences et ressources, développer son autonomie rend au jeune un sentiment d'efficacité personnelle qui favorise sa confiance et son estime de lui-même et permet de soutenir sa motivation et sa persévérance face aux difficultés. Les changements attendus sont d'ordre individuel et collectif, ils touchent à l'estime de soi, à l'autonomie et à l'acquisition de compétences sociales, scolaires et professionnelles.

Carnet à dessein, un outil pour l'accompagnement

Le projet consiste en la création d'un carnet de suivi par et pour les jeunes accompagnés dans leur prise d'autonomie.

Le carnet de suivi prend la forme, d'une part, d'informations générales dans tous les domaines de la vie quotidienne et, d'autre part, d'informations qui sont personnelles au jeune. C'est donc lui qui le complétera tout au long de son parcours avec ses objectifs, ses réflexions, ses expériences, son histoire, ses données personnelles. Il sera le témoin ou la trace de son parcours personnel dans le projet.

Un autre objectif est de garder une trace de la trajectoire du jeune qui prend part au projet afin d'en tirer des enseignements. Ce projet permet donc de récolter la parole des jeunes et de les positionner en tant qu'experts de leur vécu. Le jeune est donc porteur de tout ce qui se met en place. Il est associé à la construction concrète de son projet, de son suivi et de son évaluation.

En parallèle, dans nos accompagnements au quotidien, nous questionnons les jeunes sur leurs besoins, difficultés lors de leurs démarches. En effet, le but de cet outil est qu'il soit le plus adapté et utile aux jeunes.

Une suite à ce carnet est la création de capsules vidéo. Celles-ci comprendront des témoignages de jeunes avant l'entrée dans le logement, pendant et après. Elles seront diffusées auprès des professionnels afin que ces derniers puissent prendre en compte les difficultés, attentes et besoins des jeunes. Elles pourront également être diffusées auprès de jeunes en demande de prise d'autonomie.

Les objectifs visés sont

- Favoriser le bien-être du jeune dans sa prise d'autonomie,
- Lutter contre le sentiment d'isolement,
- Construire un réseau efficient au service du jeune,
- Faire exister un réseau bien articulé aux yeux du jeune,
- Faire en sorte que le jeune soit le « commanditaire » dans un projet participatif,
- Assurer une diminution des exigences qui reposent sur les épaules du jeune grâce au partenariat.

4. Parentalité

Le soutien et l'accompagnement à la parentalité est au centre de nos interventions, le nombre de demandes croissant montre que les parents restent en questionnement quant à l'exercice de leurs responsabilités parentales. En plus de l'accompagnement proposé dans le cadre la prévention éducative, le CIAJ tente de répondre à ce phénomène par la mise en place de projets de prévention sociale apportant ainsi une réelle transversalité entre nos deux axes de travail. La complémentarité des interventions permet d'appréhender la parentalité sous différents angles tels que, notamment, dans l'intimité (accompagnement individuel), vers l'ouverture à d'autres expériences (aide mutuelle) et par la mobilisation (actions communautaires).

Partant du postulat que tous les parents ont des compétences, présentes et activées à des degrés différents et variables d'un individu à l'autre, vis-à-vis d'un enfant ou d'un autre, le CIAJ accompagne ces familles en valorisant leurs aptitudes, leurs compétences et leurs ressources.

Forts d'une analyse qualitative et quantitative, nous proposons donc de répondre de manière collective à des problématiques individuelles. L'intérêt est d'apprendre de l'autre par une méthodologie basée sur l'aide mutuelle.

Famirésol et Minimare sont des projets qui tendent, entre autres, à construire un réseau de pairs soutenant autour de familles souvent isolées. En plus de ces deux projets phares, nous restons également attentifs aux demandes des parents en proposant d'autres ateliers collectifs sur des thématiques plus spécifiques (gestion des conflits dans la fratrie, développement de l'adolescent...).

Nos objectifs:

- Prévenir et diminuer les violences intrafamiliales
- Soutenir et renforcer les habilités parentales
- Faciliter et améliorer la communication intrafamiliale
- Favoriser l'harmonie familiale, permettre à chacun de trouver sa place
- Garantir l'intérêt de l'enfant au centre de nos interventions
- Élargir le réseau de professionnels et de pairs autour des familles accompagnées
- Renforcer les liens intrafamiliaux

Les effets attendus:

- Meilleure estime de soi chez les parents et les jeunes
- Pouvoir identifier et mobiliser le réseau social, familial, scolaire et professionnel
- Développer un esprit critique

- Être autonome
- Être capable de résilience et pouvoir s'adapter aux nouvelles situations
- Accroissement et renforcement des liens sociaux

Famirésol

Forts d'une analyse des interventions socio-éducatives, de l'évaluation positive du projet "Parents défis" et de l'expérience d'un séjour destiné aux familles, l'équipe du CIAJ a décidé de créer le projet FamiRéSol (Famille - Réseau - Solidarité) qui tend à construire un réseau de pairs et de professionnels dans une perspective d'accompagnement et de soutien à la parentalité.

Le dispositif est composé de journées thématiques mensuelles et d'un séjour à destination des familles participant au projet.

L'objectif principal du projet est la création, l'élargissement et le renforcement du réseau social, acteur essentiel de l'accompagnement et du soutien à la parentalité. Les objectifs opérationnels se conçoivent corrélativement au renforcement du climat de sécurité et de confiance entre pairs :

- Permettre à des familles, accompagnées individuellement par le CIAJ-AMO dans le cadre d'un suivi socio-éducatif, de rencontrer d'autres familles et de nouer des liens entre elles.
- Permettre à des familles de s'exprimer, d'être écoutées sur leurs expériences, sur leurs difficultés et sur leurs ressources, de recevoir le soutien de pairs et de professionnels.
- Permettre aux familles d'accéder à des loisirs et à des moments conviviaux.
- Encourager les parents à interagir autour de leurs parentalités respectives (expériences concrètes, dimensions subjectives et psychiques).
- Soutenir les initiatives d'entraide.
- Soutenir la réflexion relative à la parentalité à travers l'aide mutuelle et les interventions individuelles socio-éducatives.
- Aborder, échanger, questionner, évaluer, ajuster les pratiques parentales dans le milieu de vie, lors de journées mensuelles et lors de séjours.

Les parents participant au projet Famirésol se réunissent une fois par mois dans le cadre des séances "Parents Défis" pour discuter des questionnements relatifs à la parentalité.

Ces rencontres permettent aux participants d'aborder la parentalité de manière ludique à travers les neuf thématiques suivantes :

- "Parents mais pas seulement" => estime de soi et ressources.
- "Consommation, plaisir, compensation" => consommation.
- "Malbouffe toi-même" => alimentation.
- "S'exprimons-nous" => vie affective, relationnelle et sexuelle.
- "L'orientation scolaire" => scolarité.
- "L'école au quotidien" => scolarité.
- "Grandis, mais pas trop vite" => autonomie.
- "Tu joues avec moi ?" => les loisirs.
- "Enfants, parents, quels besoins aujourd'hui ?" => besoins.

Ces séances se veulent ludiques, le jeu est donc systématiquement utilisé comme support (mises en situation, jeux de rôles, photolangages, épreuves, jeux de société...). Des informations et brochures en lien avec la thématique abordée sont, en général, distribuées aux parents et, quelques fois, la présence d'un professionnel d'un service extérieur est requise (CPMS, Planning familial...).

En plus de ces rencontres entre parents, le dispositif permet également aux familles de se réunir une fois par mois pour travailler les liens intrafamilial et interfamilial. Ces journées sont divisées en deux temps:

- La matinée est consacrée à travailler le lien intrafamilial avec des activités qui permettent aux familles de créer, de découvrir des nouvelles choses en partageant ces moments ensemble.
- L'après-midi est consacrée à renforcer le lien interfamilial et a pour objectif de permettre aux familles de créer du lien entre elles et lutter ainsi contre l'isolement social. Ces moments permettent également de créer une dynamique au sein du groupe, dynamique propice à l'épanouissement des familles et à la réussite du projet, mais aussi d'accéder à des loisirs et des moments conviviaux.

Enfin, le projet Famirésol permet aux familles participantes de partir en séjour. Travaillé en parallèle à la construction des journées mensuelles, ce séjour est en quelque sorte la "cerise sur le gâteau" du projet. Accueilli comme des "vacances" par certains, il s'agit surtout de permettre aux familles concernées d'avoir accès à quelques jours de détente, de manière encadrée. C'est également l'occasion, une fois de plus, de renforcer davantage les liens sociaux entre les différents participants ainsi que de poursuivre le travail de réflexion autour de la parentalité dans un contexte différent. Ce contexte différent est également d'une richesse infinie pour l'équipe éducative du CIAJ, puisqu'il permet, tout en respectant leur intimité, d'être encore plus proche des familles et de réellement partager leur quotidien. Cela affine l'analyse, modifie l'approche et permet une intervention socio-éducative différente, le tout, au bénéfice du jeune. Tout comme pour

l'ensemble du projet, les participants ont une place d'acteurs dans la concrétisation de ce séjour. Nous sommes bel et bien dans une démarche de co-construction avec les familles qui sont associées, par exemple, dans le choix du lieu, le programme des journées, le co-voiturage pour le trajet, le choix des thématiques abordées, la réalisation de certaines animations...

Minimare

MiniMARE est l'abréviation de:

- Mini (pour les enfants de moins de 6 ans),
- M (pour monoparentalité),
- A (pour attachement),
- R (pour rencontres) et
- E (pour espace).

Le projet s'est finalement étendu à l'ensemble des familles, qu'elles soient monoparentales ou non.

Il répond à plusieurs phénomènes identifiés dans notre dernier diagnostic social tels que l'isolement, l'accès aux loisirs, les difficultés socio-éducatives...

Minimare consiste, en partie, en l'aménagement d'un local de psychomotricité, multisensoriel et de bien-être et l'utilisation de cet espace par des familles en situations de vulnérabilité.

Les objectifs généraux du projet se situent à différents niveaux : individuel (enfant, parent), intrafamilial et social :

- Offrir aux enfants et aux parents un lieu stimulant et sécurisant avec des outils spécifiques aux tout-petits et à leurs parents,
- Renforcement et création des liens intrafamiliaux,
- Identification par les parents des besoins de leurs enfants, des enjeux de chaque acte éducatif, de chaque comportement dans la relation parent-enfant,
- Valorisation des capacités et des potentialités des enfants et des parents,
- Favoriser les vecteurs d'ancrage social par la création de liens sociaux pour les enfants et les parents,
- Partage d'expériences, apprentissage par les pairs, dédramatisation, prise de recul,
- Découverte et création d'un réseau via la rencontre avec des services, des partenaires,
- Renforcement, prise de confiance en soi par la mise sur pied d'activités spécifiques,

Plusieurs types d'activités sont donc proposés aux familles:

- Des moments "parents/enfants" (Ils permettent le renforcement des liens intrafamiliaux, des échanges autour de la parentalité...).

- Des moments « enfants » (ils permettent aux parents de dégager du temps pour d'autres besoins).
- Des moments « parents » (pour aménager du temps pour soi via des ateliers de bien-être, de sophrologie, de l'art thérapie... ils permettent la création de liens sociaux).
- Des activités socio-culturelles au sein du service et à l'extérieur.

L'espace est disponible tous les vendredis matins, hors périodes de vacances, aux familles qui en font la demande, par séquence de 45 minutes. La possibilité d'être accompagnées par un travailleur leur est proposée mais n'est pas obligatoire.

5. Scolarité

Le CIAJ travaille activement à l'accrochage scolaire de différentes façons. En plus de l'accompagnement individuel proposé dans le cadre de la prévention éducative, le CIAJ propose de mettre en place des projets de prévention sociale.

L'approche, via ces deux axes, permet d'envisager le décrochage scolaire dans sa globalité: interne (la motivation du jeune, surcharge de travail, difficulté de faire un choix d'option, parcours familial, manque de soutien, etc) et externe (post-COVID, la relation prof/élève, harcèlement, système scolaire, communication parents/école, dévalorisation des filières qualifiantes, orientation parfois imposée en fonction du genre, etc).

Le CIAJ propose deux cycles d'ateliers de 10 semaines à destination des jeunes de plus de 18 ans et des jeunes mineurs. Si les groupes sont différents en fonction des âges, le contenu des cycles est sensiblement similaire.

Nous rencontrons les jeunes deux après-midi par semaine avec pour objectif principal de retrouver du sens dans un projet scolaire, professionnel ou autre.

Dans ce projet, l'importance est aussi donnée aux familles des jeunes en les rendant actrices depuis le début du processus jusqu'à l'évaluation finale du projet. Les parents sont tenus au courant de l'avancée du projet, des étapes intermédiaires. Ils sont également présents lors des signatures des conventions avec les écoles. C'est également une manière de valoriser les jeunes auprès de leurs parents.

Objectifs:

- Proposer des actions tenant compte du caractère multifactoriel du décrochage.
- Soutien pour une meilleure inclusion des familles dans la scolarité de leurs enfants.
- Créer du lien entre la famille, le jeune et l'école.
- Réagir aux conséquences de la crise du Covid sur la mobilisation des élèves dans leurs parcours d'apprentissage en proposant des actions adaptées.
- Accrocher, accompagner, remotiver, etc, en tenant compte de la situation du jeune.
- Aider à lever les freins au projet de vie du jeune : santé, accès au logement, garde d'enfants, accès aux droits, connaissance des devoirs, etc.

Méthodes:

- Accompagnement individuel pour construire le projet personnel du jeune (scolaire, professionnel ou autre).
- Mise en place d'ateliers collectifs au CIAJ, dans les écoles secondaires du territoire ou dans des centres de formations permettant de travailler sur la confiance en soi, la communication, la gestion des émotions, etc.

- Travail social de rue pour permettre la rencontre avec les jeunes en décrochage.
- Activités ludiques, artistiques, culturelles et sportives durant les vacances scolaires.
- Identification du CIAJ par les différentes parties prenantes (services d'accrochage scolaire, écoles, CPMS-PSE, secteur de la santé mentale...) comme intervenant ayant un rôle d'interface entre l'école, la famille et le jeune.
- Constitutions de partenariats (écoles, SAS, Forem, CPAS...).

6. Socialisation

Pour rappel, la socialisation est un processus essentiel par lequel tous les individus peuvent intégrer des valeurs, des codes symboliques, des normes sociales...

Sa fonction principale est de permettre l'intégration des individus dans la société.

L'AMO favorise la socialisation à travers différentes interventions collectives. En effet, les actions collectives sont essentielles pour l'accroche du public et l'identification du service. Parallèlement à cela, les activités poursuivent des objectifs socio-éducatifs, culturels, créatifs...

Les différents types d'activités :

- **Activités pour les 3-6 ans, les 6-12 ans et les 12-18 ans:**

Elles ont lieu le plus souvent le mercredi après-midi et pendant les vacances scolaires.

Les activités proposées pallient au manque de loisirs dans les quartiers, à leur difficulté d'accès et à l'isolement social.

C'est l'occasion également d'aller à la rencontre des parents lors des accueils ou des goûters organisés à leur intention, il s'agit alors de manière conviviale de faire connaissance, de présenter nos missions, d'être à l'écoute de leurs difficultés, d'échanger sur leurs enfants, de se montrer disponibles... Ces relations favorisent l'émergence de demandes individuelles.

- **Activités pour les familles:**

Elles sont organisées pendant les vacances scolaires et proposées aux familles avec lesquelles nous travaillons ou avons travaillé. Ces activités représentent un bel outil pour améliorer les relations intrafamiliales (elles permettent de "souffler", de quitter les difficultés pour passer un moment agréable), pour répondre à l'isolement social (de nouvelles rencontres qui permettent de créer de nouveaux liens) et favoriser tant la mixité sociale et culturelle que l'accès aux loisirs qui pose de réelles difficultés aux familles suivies.

Les raisons sont multiples, il y a bien sûr l'aspect économique mais nous avons également remarqué que certains éprouvent des craintes à l'idée de sortir avec leurs enfants:

- peur de ne pas pouvoir s'organiser,
- peur de devoir faire face à des imprévus,
- peur d'être regardés, jugés, notamment par le comportement de leurs enfants...

L'accompagnement par des professionnels peut atténuer ces craintes et les pairs peuvent représenter une certaine sécurité.

Au-delà du droit fondamental que représente cet accès aux loisirs, il est nécessaire pour le développement des aptitudes intellectuelles, psychosociales, motrices et culturelles de l'enfant.

De plus, les activités permettent de décroquer nos axes d'interventions, de modifier et renforcer le lien familles/travailleurs (nous quittons notre statut "d'experts" pour partager un moment de plaisir avec les familles, la relation de confiance s'accroît) et apportent une autre lecture de la situation.

- **Les semaines « dynamiques »**

Elles sont organisées sur nos différents quartiers pendant les vacances d'été. Ces trois semaines d'activités créatives et sportives encouragent les jeunes à se socialiser.

Les effets attendus des activités :

Sur l'individu, le groupe, capacité à :

- Avoir confiance en soi et dans le groupe,
- Oser,
- Solliciter,
- Prendre la parole,
- S'informer,
- Mobiliser ses propres ressources,
- Se déplacer,
- Sortir,
- Aller vers l'extérieur,
- Découvrir,
- S'affirmer,
- Prendre part,
- Entretenir des contacts et mobiliser le réseau social,
- Être autonome,
- Développer un esprit critique,
- Être capable de s'adapter,
- Favoriser l'estime de soi,
- Favoriser l'entraide, la solidarité,
- Favoriser l'épanouissement personnel,
- Permettre l'expression et l'écoute des vécus des jeunes,
- Travailler sur les représentations et les préjugés,
- Se sentir valorisé,
- Sensibiliser sur différentes thématiques,
- Rompre le sentiment d'isolement,
- Valoriser les compétences,
- Favoriser l'accès à des loisirs de qualité/à la culture/au sport...

- ...

La plupart de ces activités sont proposées aux jeunes et aux familles en toute gratuité. Il s'agit pour nous de s'assurer que personne ne soit exclu des activités pour des raisons financières.

Par ailleurs, il est important de souligner que l'AMO CIAJ n'utilise pas uniquement les actions citées ci-dessus pour favoriser la socialisation. En effet, elles font partie intégrante d'un ensemble d'actions : projets, travail de quartier (fêtes des voisins, de quartier, du CIAJ, événements festifs ...), travail de rue, etc.

Celles-ci permettent des interactions sociales qui sont indispensables pour l'apprentissage, le développement et l'épanouissement.

7. Citoyennisation

Par "Citoyennisation" nous entendons le processus qui participe à l'émergence du statut et de la conscience de citoyen et permet à chacun d'être un acteur à part entière de son environnement.

En cela nous nous inscrivons en droite ligne des principes de l'éducation permanente permettant à chaque individu de se construire en tant que Citoyen Responsable Actif Critique et solidaire.

Citoyen en prenant conscience de ses droits et devoirs

Responsable en s'informant pour mieux comprendre la société dans laquelle nous vivons

Actif en s'engageant dans chaque chose que l'on entreprend

Critique en apprenant à se forger sa propre opinion et à argumenter ses positions

Solidaire en construisant ensemble un monde plus juste et égalitaire

La démarche d'aller vers, la récolte de la parole de notre public, nous permet de prêter attention aux conditions d'apparition des facteurs d'exposition à la vulnérabilité, mais aussi à la manière dont les individus, les groupes, parviennent ou non à mobiliser des ressources sociales, matérielles et publiques pour se protéger des effets négatifs et les prévenir.

Il nous semble de plus en plus pertinent et important de tenter d'agir sur ce contexte en rassemblant et en récoltant la parole de notre public, en dénonçant les inégalités et les injustices qu'il vit, en interpellant et relayant nos constats et la parole aux institutions publiques et politiques, et en s'engageant collectivement.

Par le biais de la récolte de parole, nous affinons ou créons nos différentes actions. Projets collectifs, ateliers thématiques et autres ont pour objectifs de répondre à la demande et aux besoins de notre public de manière collective.

Pour répondre à notre objectif principal nous mettons en place différents projets collectifs, citons entre autres :

- **Dégrafe Ton Corps Sage**

A partir de situations individuelles de harcèlement de rues ou de violences liées au genre le projet a rassemblé des jeunes filles. Durant tout le processus, elles ont été au centre de toutes les décisions. Chaque étape du projet est réalisée et co-construite avec elles. Elles sont les détentrices de leurs histoires, de leur projet, du message qu'elles souhaitent véhiculer. Productions artistiques, participations citoyennes, prise de pouvoir sont autant de clefs qui participent à l'éclosion de jeunes femmes citoyennes.

- **Ateliers thématiques**

Ces ateliers thématiques et ponctuels apportent une réponse collective à des préoccupations ou problématiques individuelles. Ils s'organisent en interne ou en collaboration avec des services spécialisés

Ces ateliers peuvent prendre des formes différentes mais ont toujours en toile de fond le fait de privilégier les rencontres (réseau de pairs et de professionnels) tout en favorisant un accès et une information sur les droits sociaux.

- **Urban Street**

Urban Street est un projet mené avec en partenariat avec le centre culturel de Seraing et qui consiste à permettre l'expression des jeunes au travers des arts de la rue ou arts urbains. Le projet se construit à partir de la demande des jeunes et demande leur implication pour, en point d'orgue, se clôturer par une journée d'animations, de concert, et d'exposition des productions des jeunes eux-mêmes.

- **Été solidaire (Saint-Nicolas et Seraing)**

Cette initiative permet aux jeunes d'être sensibilisés à la solidarité, de réaliser des travaux d'utilité publique et de rendre des services à la population, pendant les vacances d'été, moyennant rétribution. L'accent est mis sur la lutte active contre l'isolement des jeunes, dans les petites entités, au travers du soutien d'activités valorisantes leur permettant d'être acteurs de la société.

- **Projet Opéra**

Projet artistique à destination de jeunes âgés entre 12 et 18 ans de Seraing et Saint-Nicolas en partenariat avec l'AMO Reliance de Visé, Art. 27 et l'Opéra de Liège. Il permet à des jeunes de découvrir un monde dont ils se sentent exclus dans un premier temps pour ensuite leur permettre de développer un projet artistique au sein même de l'opéra.

- **Conseil Communal des jeunes**

Création d'un Conseil Communal des Jeunes en partenariat avec l'Echevinat de la Jeunesse de Saint-Nicolas et le Centre de Jeunes "L'Atelier".

Il s'agit de jeunes élus (entre 14 et 17 ans) qui ont pour mission de faire valoir les suggestions, les problématiques, les questions qui préoccupent les jeunes de Saint-Nicolas auprès des autorités communales, de l'administration et des services compétents durant leur mandat de deux ans.

Amplification

"Quand je parle de complexité, je me réfère au sens latin élémentaire du mot "complexus", "ce qui est tissé ensemble". Les constituants sont différents, mais il faut voir comme dans une tapisserie la figure d'ensemble. Le vrai problème (...) c'est que nous avons trop bien appris à séparer. Il vaut mieux apprendre à relier. Relier, c'est-à-dire pas seulement établir bout à bout une connexion, mais établir une connexion qui se fasse en boucle. »¹⁸

C'est avec Edgar Morin que nous tenterons à la fois de conclure et d'envisager en quoi notre analyse, nos intentions, nos stratégies doivent nécessairement s'inscrire dans un espace, un environnement, une temporalité, et dans le temps. C'est par cette notion de complexité, de lien tissé que nous avons tenté de mieux appréhender la réalité de notre territoire, et c'est avec l'idée de connexion en boucle que nous envisageons notre action.

Désaffiliation sociale, accès aux droits, santé mentale, scolarité, parentalité, citoyenneté, autonomie sont autant de préoccupations, de thématiques sur lesquelles nous avons l'ambition d'intervenir, d'agir au sens de poser acte.

Le plan d'action, tel que vous l'avez découvert, installe un niveau d'exigence haut, tant par les objectifs que par la nécessaire rigueur de notre engagement professionnel pour les atteindre.

Toute la démarche, le processus réflexif aura confirmé un certain nombre d'invariants parmi lesquels la place du public et la place de sa parole, la nécessité d'aller à la rencontre de ce public dans son milieu de vie et une veille inconditionnelle pour l'accès aux droits des personnes. Cela aura également renforcé notre conviction que l'action ne pourra s'amplifier qu'à partir de processus de mutualisation des ressources, de mobilisation d'acteurs multiples et d'interpellation de tous les niveaux de pouvoirs pour relayer la parole du public, ses demandes, ses besoins, et in fine d'appeler à plus de transversalité dans les politiques sociales. C'est par la mutualisation des ressources, le décloisonnement des secteurs pour créer des partenariats, des protocoles de collaboration que les interventions, selon les cadres respectifs, prendront sens et pertinence.

¹⁸ Edgar Morin, « La stratégie de reliance pour l'intelligence de la complexité », in *Revue internationale de systémique*, vol. 9, n° 2, 1995.

La collectivisation des besoins exprimés ou identifiés et la collectivisation de l'accompagnement ouvrent des possibilités infinies de tisser des liens, de connecter les individus entre eux, mais surtout de les connecter à leur environnement. Elles offrent une approche holistique des situations où chacun n'est plus ni victime, ni coupable mais il s'inscrit dans une réalité à plusieurs niveaux sur lesquels agir et la transformer.

Connecter les individus passe idéalement, pour nous, par une connaissance approfondie des cadres légaux et contextes, une démarche réflexive, et le recueil d'informations pertinentes qui devraient permettre de relayer efficacement la parole du public, et d'engager plus d'acteurs dans la mission service public et le projet d'une société plus juste.

L'intra et l'intersectorialité deviennent dès lors, au même titre que la transversalité dans les politiques sociales, un modèle d'intervention à part entière qui engage les équipes, les services à une réflexion sur la planification des actions de prévention, les engage également dans un dialogue avec tous les niveaux de pouvoirs, et tous les niveaux de compétences. Il semble donc primordial de souligner la nécessité pour tous les acteurs du champ politique d'entendre que le décroisement des politiques sociales est incontournable. Ce décroisement s'articulerait autour de quelques grands principes, à savoir :

- Protocoles de collaboration
 - pour tous les acteurs,
 - pour toutes les institutions qui partagent
 - un territoire
 - un public
- Instauration de cadres innovants dépassant les suspicions de doubles subventionnements
 - Protocoles de collaborations entre régions et communautés, provinces
 - Protocoles de collaborations interministériels, intersectoriels
 - Projets pilotes intersectoriels sur des droits fondamentaux
- Extension à 25 ans de l'âge du public éligible à l'action en Milieu Ouvert

Une société qui inclut est sans aucun doute une société capable de se réfléchir, une société capable d'instituer sans enfermer, sans stigmatiser, sans systématiser ses réponses. Une société capable d'historicité au sens sociologique organise les dispositifs d'inclusion, d'épanouissement mais aussi les dispositifs de citoyennisation et d'autonomisation de ses membres. Elle crée les conditions propices à l'épanouissement de tous et à l'accompagnement des plus modestes, des plus démunis. Elle veille enfin à

garantir à tous l'accès aux droits fondamentaux. Elle demande aussi que chacun prenne une place d'acteur, d'actant.

C'est à cette société que le CIAJ tente de travailler, c'est dans ce projet société là que le CIAJ s'inscrit.

CIAJ AMO - Décembre 2023

